

Plan de développement de la pratique sportive 2009-2013



*Un sport...
pour la vie*

*Un loisir...
grisant et
accessible*

*Une formation...
qui vous
entraîne*

*Un mode de vie...
pour prendre
le large*

Table des matières

INTRODUCTION	2
CONTEXTE D'INTERVENTION	5
UN SPORT... POUR LA VIE.....	9
UN LOISIR... GRISANT ET ACCESSIBLE	22
UNE FORMATION... QUI VOUS ENTRAÎNE.....	26
UN MODE DE VIE... POUR PRENDRE LE LARGE	40
DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	45
OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS.....	52
REMERCIEMENTS.....	63

La voile

Un sport... pour la vie

Un loisir... grisant et accessible

Une formation... qui vous entraîne

Un mode de vie... pour prendre le large

Voilà en quelques mots le fruit d'une longue réflexion sur qui nous sommes et ce que nous faisons. Non seulement en tant que Fédération mais collectivement, avec nos membres.

Un sport... pour la vie

Pour refléter que nous sommes réellement un sport qui peut être pratiqué à tout âge et à tout niveau, tant en Optimist avec les plus jeunes qu'en classes olympiques où des athlètes ayant parfois atteint l'âge dit d'or prennent part à des championnats mondiaux.

Un loisir... grisant et accessible

Grisant parce qu'excitant et suscitant des passions. Accessible parce qu'il y a une facette de la voile disponible pour vraiment tous les goûts, tous les moyens, tous les niveaux : planche à voile, voile dériveur en simple, voile dériveur en double, voile en quillard, voile adaptée, voile au féminin, etc.

Une formation... qui vous entraîne

Dans tous les sens du terme « qui vous entraîne » :

- « qui vous forme » pour initier ou mener plus loin des connaissances dans un contexte d'apprentissage;
- « entraînant » par la transmission de leur passion des formateurs vers les participants;
- « pour vous entraîner » pour ceux qui se retrouvent dans un contexte de haute performance.

Un mode de vie... pour prendre le large

Pour illustrer que la voile est plus qu'un sport. Pour plusieurs, c'est une philosophie de vie. La voile de plaisance englobe ceux qui s'embarquent pour plusieurs mois, parfois plusieurs années et ceux qui la choisissent pour son milieu de vie sociale ou pour ses qualités environnementales.

Notre mission reste la même depuis la fondation de la Fédération en 1970 :

- *Encourager et promouvoir la pratique de la voile, sous toutes ses formes: compétition, croisière, enseignement; promouvoir la construction et le design des voiliers, la compétition et l'enseignement de la voile au Québec.*
- *Organiser des régates et de commanditer des compétitions interclubs, interlacs et interrégionales ou internationales.*
- *Établir et maintenir en vigueur des règles uniformes pour le contrôle des compétitions dans lesquelles deux (2) ou plusieurs clubs membres de la fédération s'affrontent; promouvoir et maintenir les bonnes relations entre les adeptes de la voile.*
- *Promouvoir partout sur le territoire du Québec, par tous les moyens possibles, la pratique de la voile et de représenter auprès des autorités gouvernementales, auprès des fédérations nationales et internationales, le sport de la voile au Québec.*

Pour accomplir notre mandat, nous dépendons principalement de deux subventions gouvernementales du MELS soit celle du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ) et celle du Programme de soutien au développement de l'Excellence (PSDE).

Notre structure administrative découle de ces programmes et notre budget est séparé en deux. Ainsi, les activités liées au développement de l'excellence sont gérées en vase clos avec un budget spécifique tandis que tout le reste de nos activités est financé par notre budget d'opération.

Notre Vision 2020 comprend une vision pour chacune de ces entités :

Être un incontournable pour tous les intervenants, toutes les structures d'accueil et tous les organismes impliqués dans le développement de la voile au Québec.

Que les athlètes québécois soient au sommet des niveaux de performance et qu'ils s'illustrent sur la scène nationale et internationale.

Notre message regroupe les multiples thèmes autour desquels sont centrés toutes nos activités et qui définissent la voile :

***Un sport...** pour la vie*

***Un loisir...** grisant et accessible*

***Une formation...** qui vous entraîne*

***Un mode de vie...** pour prendre le large*

Dorénavant, vous trouverez cette thématique au centre de nos outils de communication.

Notre Plan de développement de la pratique sportive 2009-2013 est d'ailleurs bâti autour de ces thèmes. Pour chacun d'eux, vous trouverez le constat de la situation, les problématiques en découlant et les actions à entreprendre dans les sections suivantes.

Ce document a été produit à la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Il a pour but de faire le point, d'évaluer nos besoins, d'établir nos priorités et de mettre en marche un plan d'actions. Il sera suivi au printemps 2010 par la ratification d'une Convention d'objectifs et de résultats attendus (CORA). Cette convention est un document légal liant la Fédération de voile du Québec (FVQ) au Ministère quant à notre rôle de gestionnaire du sport fédéré, dans lequel sera inclus un tableau des actions et objectifs tel que défini lors de l'élaboration de notre plan de développement de la pratique sportive.

Pour y arriver, des efforts ont été déployés par les membres du conseil d'administration depuis 2008 afin de cheminer dans notre réflexion stratégique et les membres ont été consultés lors de nos assemblées annuelles de 2008 et 2009.

Notre plan de développement doit exposer clairement la situation de la FVQ afin de cerner les différentes problématiques pour nous permettre de dégager les actions que nous devons entreprendre prioritairement quant au développement de la voile au Québec. Chaque fédération sportive québécoise doit élaborer son propre plan afin de bien se positionner. Nous constatons de plus en plus que l'exercice, compte tenu de nos moyens financiers et de nos ressources humaines, comporte un sérieux défi car l'avenir de notre Fédération et notre rôle dans le développement et la promotion de la voile en dépendent.

Nous devons ainsi mettre en lumière que notre champ d'activité dépasse largement le rôle de gestionnaire du sport fédéré qui incombe aux fédérations sportives. Nous touchons à tous les secteurs de notre sport soit : la plaisance récréative par les clubs, leurs membres et le public général qui navigue; la formation par les enseignants, les entraîneurs et les écoles de voile; la compétition par les clubs qui organisent des régates, les officiels, les courses régionales et les Jeux du Québec; l'Élite par notre programme qui encadre l'Équipe du Québec et les équipes de clubs de haut niveau. En comparaison avec d'autres sports, nous sommes le point de chute unique d'un regroupement des gestionnaires des clubs et écoles, de l'alliance des moniteurs, d'un regroupement des pratiquants du sport quels qu'ils soient, en plus de gérer les activités propres à une fédération sportive provinciale (incluant l'implantation des programmes PNCE de Coach Canada, la mise en œuvre du programme de développement des athlètes de haut niveau, la diffusion et le respect du règlement sur la sécurité, etc.).

Contexte d'intervention

La voile est un sport pour tous. Des programmes d'initiation sont disponibles dès l'âge de cinq ans et il n'y a aucune limite d'âge du côté participatif.

Annuellement, environ 100 000 personnes pratiquent la voile et en 2008, plus de 4 160 stagiaires ont participé à des programmes de formation pratique de plus de 4 heures dans les écoles homologuées du Québec.

Grâce à une multitude d'embarcations différentes, la voile dessert toutes les tranches de la population : jeunes, adultes, hommes, femmes, personnes à la recherche de sensations extrêmes, plaisanciers et personnes avec des incapacités physiques de légèreté à très sévère.

Pour offrir nos programmes, nous comptons sur 27 clubs et 49 écoles (15 enseignent la voile croisière et 36 se spécialisent en voile dériveur).

Afin d'alléger le texte des sections suivantes, voici un survol de notre contexte d'intervention en terme de structures d'accueil, de sécurité, d'éthique, de voile au féminin et du profil des participants.

Les structures d'accueil

Les structures d'accueil ou d'encadrement				
Type	Organisme	Vocation	Format des activités d'initiation à la voile	Activités autre que l'initiation à la voile
Clubs de voile	Privé ou public	A but non lucratif		Quaiage, rampe de mise à l'eau, organisation de régates hebdomadaires, divers services connexes
Écoles de voile dériveur	Privé, public ou parfois municipal (les écoles sont rattachées à un club de voile dans 30% des cas)	A but lucratif ou non lucratif	Selon la clientèle visée, camps de jours et/ou cours à la carte.	Se concentre principalement sur la formation des pratiquants. Offre parfois des services de location d'embarcation
Cadets de la Marine	Gouvernemental	A but non lucratif	Programmes de l'ACY intégrés à la formation des officiers.	Formation des cadets
Camps de vacances	Privé	A but lucratif ou non lucratif	La majorité offre des sessions d'initiation non encadrées par des professionnels de l'enseignement de la voile mais plutôt par des animateurs de camps. Seulement un a le titre d'école homologuée et offre un programme structuré avec accréditation des participants.	Activités sportives et récréatives diverses
Écoles de voile croisière	Privé	A but lucratif ou non lucratif	Selon le plan d'eau utilisé et le niveau enseigné, cours par blocs d'heures ou stage embarqué.	Location d'embarcation avec ou sans capitaine
Regroupement de résidents	Privé	A but non lucratif	Certains offrent des sessions d'initiation non homologuées.	Mise en commun de ressources, organisation d'activités sociales, régates amicales
Marinas	Privé	A but lucratif ou non lucratif	Certaines offrent des sessions d'initiation non homologuées.	Quaiage, rampe de mise à l'eau, divers services connexes

Les clubs et écoles de voile composent la principale structure d'accueil. Dans certains cas, les clubs ou écoles appartiennent à une municipalité et font partie intégrante des programmes offerts par celle-ci (Châteauguay, Cap-Rouge). À cette structure d'accueil s'ajoute les Cadets de la Marine qui sont un joueur important de par le nombre de

participants qui transitent par leurs programmes. Dans quelques cas, les programmes sont offerts par des camps de vacances. La majorité des gros clubs et des écoles dériveurs sont des organismes à buts non lucratifs, publics ou privés. Dans le cas des écoles de voile croisière, la majorité est composée d'entreprises privées à but lucratif dont les propriétaires sont des instructeurs de voile.

La sécurité sur les plans d'eau, l'affaire de tous

Afin d'assurer la sécurité sur les plans d'eau, Transports Canada publie annuellement son *Guide de sécurité nautique*. Tous les plaisanciers et les écoles de voile doivent respecter le *Règlement sur les petits bâtiments* qui y est présenté. De plus, depuis septembre 2009, toute personne exploitant une embarcation de plaisance motorisée doit transporter une preuve de compétence en tout temps (*carte d'opérateur d'embarcation de plaisance*). Ceci s'applique donc à toute personne manoeuvrant un voilier muni d'un moteur, de même qu'aux instructeurs et entraîneurs dériveurs sur leur bateau pneumatique et aux officiels sur les bateaux comités.

En plus de devoir se conformer à ces normes gouvernementales, les clubs et écoles de même que leurs instructeurs et entraîneurs doivent aussi respecter le *Règlement de sécurité de la FVQ*. Les grandes lignes de ce règlement et d'autres normes visant à protéger le public se trouvent dans notre politique d'affiliation ou d'homologation des clubs et écoles.

En situation de course, les compétiteurs et entraîneurs doivent aussi suivre les instructions de course qui comprennent des consignes de sécurité.

Outre toutes ces normes à respecter, les instructeurs et entraîneurs dériveurs sont tous formés en sauvetage en embarcation (ou natation) et en premiers soins. Ces certifications doivent être maintenues valides et sont renouvelées aux trois ans. Les instructeurs croisières quant à eux sont formés en premiers soins et en RCR, en plus de détenir leur certificat VHF, ce qui leur permet de communiquer avec les autorités maritimes en cas de besoin.

En ce qui concerne l'évaluation de la sécurité des installations et des équipements utilisés par les clubs et écoles membres, nous n'avons pas les ressources nécessaires pour en faire l'inspection. Par contre, notre politique d'affiliation/d'homologation des clubs et écoles comprend des règles à respecter.

L'intégrité des participants et des intervenants

Afin de promouvoir des comportements éthiques, les entraîneurs signent un code de conduite lors de leur formation. Il en va de même pour les athlètes membres de l'Équipe du Québec. Dans le cas d'actions jugées non éthiques, nous avons un processus de traitement des plaintes en place. Celles-ci sont traitées par un comité, cas par cas. Le sujet de l'éthique est généralement abordé au niveau des comités techniques et lorsque nécessaire, une note est envoyée à tous les intervenants.

La Voile au féminin

Chez les plus jeunes, la participation des filles est d'environ 40% de celle des garçons. À cet âge, garçons et filles courent les uns contre les autres sans problème et se partagent les podiums.

À mesure que les filles vieillissent, elles se détachent du sport et sont de moins en moins présentes. Par contre, phénomène intéressant, celles qui restent dans le sport semblent s'impliquer plus que leurs confrères masculins puisqu'elles forment 44% des formateurs en voile dériveur et le tiers en régie de course.

Cependant, leur disponibilité est généralement moindre et dépend de leurs responsabilités familiales.

Représentation féminine en pourcentage

Équipe du Québec Optimist	40%
Équipe du Québec Espoir	40%
Athlètes Qc sur l'équipe canadienne	25%
Officiel de course	32%
Officiel de course niv. 2	19%
Officiel de course niv. 3	33%
Instructeur dériveur	38%
Instructeur dériveur niv. 2	35%
Formateur dériveur	44%
Instructeur croisière	11%
Instructeur croisière intermédiaire	13%
Évaluateur croisière	25%

Nous ne présentons pas les statistiques concernant les athlètes Élite et Relève puisque les places leur sont attribuées à 50% sur l'équipe du Québec.

Grâce au programme de subvention de soutien à l'avancement des femmes dans le sport, nous avons certifié deux entraîneures et une officielle de course niveau 3 au cours des deux dernières années. Malheureusement, faute de ressources administratives, nous n'avons pas soumis de demande afin de renouveler notre participation à ce programme pour 2009 à 2012.

Le survol du profil des participants et des structures d'encadrement

Nous avons choisi de traiter dans la présente section des structures d'accueil, de la sécurité et de l'intégrité des personnes et de la voile au féminin car nous avons jugé cela plus efficace que de le faire par morceaux dans les sections suivantes.

Dans le but de donner une image aussi complète que possible des multiples actions par lesquelles nous contribuons au développement de la voile au Québec, vous trouverez à la page qui suit un comparatif du profil des participants selon chacune des sphères d'activité de même que les types d'embarcation utilisés, les programmes et autres services offerts, les structures d'accueil ainsi que les comités et partenaires impliqués.

Les programmes et services offerts seront ensuite détaillés pour chacune des sphères de la pratique sportive lors de la présentation de l'état de la situation des sections suivantes.

Le survol du profil des participants et des structures d'encadrement

Un sport...		Un loisir...		Une formation...		Un mode de vie...	
Haute performance		Compétition		Initiation		Plaisance	
Profil des participants							
Age	15 à 55 ans	8 à 77 ans	5 à 90 ans	5 à 90 ans	4 à 90 ans	100 000 pratiquants ¹	
Nombre	280 athlètes	9 000 participants ³	100 000 pratiquants ¹	4 160 stagiaires ²	37%		
% femmes	35%						
Durée de la saison							
Programme annuelle	Juin à septembre	St-Jean à Fête du travail	Dériveur: St-Jean-Fête du travail	Croisière: Juin à septembre	Mi-mai à mi-oct.		
Types d'embarcation							
Classes Olympiques Classes de développement (voir MDLTA)	Optimist Dériveur simple Dériveur double Planche à voile Catamaran Quillards Voiliers adaptés	Optimist Dériveur simple Dériveur double Planche à voile Catamaran Quillards Voiliers adaptés	Optimist Dériveur simple Dériveur double Planche à voile Catamaran Quillards Voiliers adaptés	Optimist Dériveur simple Dériveur double Planche à voile Catamaran Quillards Voiliers adaptés	Tous		
Programmes FVQ/ACY							
Dériveur							
Voiles Argent et Or Équipe du Québec Circuit du Québec Sport-Études	Apprentissage de la régatée Voiles Bronze IV, V Circuit du Québec Sport-Études Module Optimist Programme des Jeux du Qc	Mes premiers Jeux Module Optimist	P'tits mousses Optimist Voiles Blanche I, II, III Voile adaptée Voile à l'école				
Croisière							
	Initiation à la régatée en quillard Voile au féminin	Départ-Éclair Voile au féminin	Initiation à la croisière Croisière élémentaire Croisière intermédiaire Croisière avancée Navigation côtière	Départ-Éclair Retour aux sources (RAS) Voile au féminin			
Autres services FVQ							
Mise en œuvre PSDE Développement MDLTA Diffusion d'information Formation des entraîneurs niveau 3	Formation des entraîneurs Formation des officiels Formation des juges Régie de courses Diffusion d'information Calendrier de compétition Congrès annuel	Représentation gouvernementale Journée portes ouvertes Diffusion d'information Congrès annuel	Formation des instructeurs dériveur Formation des instructeurs croisière Représentation gouvernementale Développement de matériel didactique Module Gestionnaire d'école Cours de premiers soins Cours de sauvetage en embarcation Activités de recertification Diffusion d'information	Représentation gouvernementale Diffusion d'information Congrès annuel			
Structures d'accueil							
Clubs FVQ ACY	Clubs FVQ	Clubs Regroupement de résidents Camps de vacances AQVA APVM	Écoles FVQ ACY Camps de vacances	Clubs FVQ Regroupement de résidents Marinas			
Comités FVQ							
Comité Élite	Comité de Régie de course Comité Circuit du Qc (à dév.)	Comité de voile adaptée Comité promotion (à dév.)	Comité Formation croisière Comité Formation dériveur	Comité organisateur RAS			
Comités de l'ACY sur lesquels nous siéons							
Comité du MDLTA	Comité de Régie de course		Président du comité LTS ⁴ Représentant sur le comité LTC ⁴	Représentant sur le CA Comité des DG			
Autres organismes / partenaires							
MELS CNMM	Association des Régates de la Vallée du Saint-Laurent (SLVYRA)	AQVA (Association québécoise de voile adaptée) APVM (Association de planche à voile de Montréal)	Société de sauvetage Escadrille canadienne de plaisance	AMQ CONAM La Barque			

1) Source : C'est le temps de naviguer ! Analyse rédigée par Mathée Levasseur, Réseau de veille en tourisme, Chaire de Tourisme Transat, 2 juin 2008. <http://veilletourisme.ca>

2) Nous estimons que les chiffres réelles sont d'au moins 1000 participants de plus (nb obtenus avant tarification).

Ce nombre exclu les participants à des cours théoriques non homologués qui se chiffrent probablement à environ 1200.

3) Estimation car dans la majorité des clubs, c'est le bateau qui est membre et non son équipage.

4) Désignent les programmes d'apprentissage de la voile croisière et dériveur (LTS = Learn to Sail, LTC = Learn to Cruise)

La voile, en tant que sport, se pratique à trois niveaux : la régates récréative, la régates de compétition et la régates haute performance (excellence). La régates récréative sera traitée dans la section suivante. Vous trouverez dans cette section le portrait de la voile de compétition et de haute performance. Il est à noter que nous avons préféré le terme « haute performance » à celui « d'excellence » pour identifier la sphère de la pratique de la voile qui est au haut de la pyramide des performances afin d'éviter la confusion entre les niveaux de brevets d'athlètes (et les programmes qui s'y rattachent) et les sphères d'activités dont il est ici question.

HAUTE PERFORMANCE

État de la situation

Un sport...	
Haute performance	
Profil des participants	
Âge	15 à 55 ans
Nombre	280 athlètes
% femmes	35%
Durée de la saison	
Programme annuelle	
Types d'embarcation	
Classes Olympiques Classes de développement (voir le Modèle de développement de l'athlète FVQ (MDLTA))	
Programmes FVQ/ACY	
Dériveur	
Voiles Argent et Or Équipe du Québec Circuit du Québec Sport-Études	
Autres services FVQ	
Mise en œuvre PSDE Développement MDLTA Formation des entraîneurs niv. 3 Diffusion d'information	
Structures d'accueil	
Clubs FVQ ACY	
Comités FVQ	
Comité Élite	
Présence sur les Comités de l'ACY	
Comité du MDLTA	
Autres organismes / partenaires	
MELS CNMM	

Participants

Le cheminement de haute performance d'un athlète en recherche d'atteinte d'excellence débute avec les programmes de Voile Argent dans les clubs. Lorsqu'un athlète de talent est identifié, la possibilité de se joindre à l'Équipe du Québec s'offre à lui.

Il existe cinq niveaux d'athlètes sur l'Équipe : Optimist, Espoir, Relève, Élite et Excellence.

Les athlètes *Optimist* de l'équipe du Québec sont le top 10 des athlètes qui naviguent dans la classe Optimist. Ils sont obligatoirement âgés de 15 ans et moins.

Les athlètes *Espoir*, au nombre de 12, peuvent naviguer dans plusieurs types d'embarcation des classes identifiées de développement et ne peuvent être âgés de plus de 18 ans.

Les athlètes *Relève* sont au nombre de 5 garçons et 5 filles en classe olympique ou de développement tandis que les athlètes *Élite* doivent obligatoirement naviguer dans les classes olympiques sélectionnées et être âgés de 25 ans et moins.

Les athlètes *Excellence* sont les athlètes qui se qualifient sur l'Équipe canadienne. Nous invitons le lecteur qui aimerait obtenir des détails sur les critères de sélection pour l'Équipe de voile du Québec ou la liste des athlètes qui la compose, à consulter le www.voile.qc.ca où sont affichés tous les détails.

Il n'y a pas de limite d'âge pour qu'un athlète Excellence participe aux Olympiques en voile. Lors des derniers Jeux, le plus âgé avait 57 ans. Cependant, l'Association canadienne de voile

(ACY) limite le nombre d'années qu'un athlète peut passer sur l'équipe. De même, nous n'avons pas les ressources au niveau provincial pour soutenir le développement de tous les athlètes en recherche d'excellence. C'est pourquoi nous avons établi un âge limite (25 ans) et le nombre de classes de bateaux que nous supportons. Tous les détails à ce sujet se trouvent dans notre *Modèle de développement de l'athlète* disponible électroniquement sur notre site Internet.

A l'heure actuelle, quatre athlètes québécois ont le statut d'athlète d'Excellence. Il s'agit de Tyler Bjorn (Star), Matthieu Dubreucq (49er), Trevor Parekh (49er) et Dominique Vallée (planche RSX).

Programmes

C'est le programme national de l'ACY qui encadre et supporte ces athlètes Excellence. Au niveau du Québec, des programmes complémentaires du MELS et du CNMM leur viennent en aide.

Au niveau de la FVQ, notre mandat est d'encadrer les athlètes Élite et Relève. La majorité de notre budget y est allouée. De toutes les sphères d'activités de la FVQ, le secteur du développement de l'excellence est celui qui a le plus de ressources financières grâce à l'apport du Programme de soutien au développement de l'Excellence (PSDE) qui fournit 89% du budget. Depuis 2002, un comité Élite est en place et il s'est doté d'un programme solide, d'un modèle de développement élaboré et de critères de sélections détaillés qui sont mis à jour et publiés annuellement. À l'heure actuelle, le comité est composé d'un olympien, d'entraîneurs, de parents et d'un représentant d'athlète.

Le programme mis en place au cours des dernières années a développé des athlètes enthousiastes mais qui n'obtiennent pas les résultats escomptés au niveau national et international. Les résultats obtenus aux derniers Jeux du Canada sont plutôt décevants.

Nom	Préalables (se référer aux politiques ACY pour mises à jour et détails)	Programmes pouvant être enseignés (brevets décernés)	Statut obtenu	Ancien vs nouveau PNCE
Les programmes "Haute performance"				
Voiles Argent	Aucune restriction d'âge. Généralement 14 ans et +	Équipes de compétition de haut niveau. Programme d'entraînement et de compétition à temps plein l'été avec suivi et entraînement physique l'hiver.	Entraîneur niveau 3	Clubs
Voiles Or	Aucune restriction d'âge. Généralement 17 ans et +	Équipes de compétition de haut niveau. Programme d'entraînement et de compétition à temps plein l'été et temps partiel l'hiver.	Entraîneur niveau 3	Clubs, FVQ
Équipe du Québec	25 ans et-. Athlètes Espoirs, Élite et Relève	Voir le <i>Modèle de développement de l'athlète</i> et les critères de sélection.	Voir le Modèle de développement de l'athlète	FVQ
Circuit du Québec	Optimist: 15 ans et- Dériveur simple, double, planche à voile: 18 ans et -	4 événements + 1 Championnat. Le format des 4 événements est de 2 jours de camp d'entraînement suivi de 2 jours de régates.	Entraîneurs	Clubs de voile
Sport-Études	Optimist: 15 ans et- Dériveur simple: 17 ans et -	Entraînement de voile jumelé aux activités académiques à l'école secondaire. Programme annuel.	Entraîneur niveau 3, Entraîneur chef de l'Équipe du Québec	Club, FVQ, Commission scolaire

Intervenants

La personne responsable de mettre en œuvre le plan d'action dont s'est doté le comité Élite est l'entraîneur de l'Équipe du Québec. Au fil des cinq dernières années, l'occupation de ce poste qui à l'origine était à temps plein, s'est transformée en un poste à temps partiel, faute de candidat disponible. Depuis mars 2009, Tyler Bjorn, qui est aussi un athlète Excellence et qui mène une campagne olympique en Star, occupe le poste.

Afin de développer des athlètes de haut niveau, la FVQ dépend des clubs et des programmes qui y sont implantés. A l'heure actuelle, peu de clubs offrent les programmes de Voile Argent et Or.

Causes et effets s'entremêlent et force est de constater qu'un faible nombre d'entraîneurs obtiennent leur niveau 3 et développent les compétences nécessaires pour encadrer de telles équipes.

Problématiques

Une première problématique découle du grand nombre de types d'embarcations disponibles. Même en se restreignant aux classes Olympiques, il est impossible de desservir adéquatement toutes les classes compte tenu des ressources financières et humaines dont nous disposons actuellement et de la masse critique d'athlètes disponibles pour les couvrir. Le *Modèle de Développement de l'athlète* nous a permis de cibler nos interventions. Vous y trouverez les détails à ce sujet et le cheminement privilégié en terme de choix d'embarcation.

L'affaiblissement de l'offre de programmes de haut niveau dans les clubs et la perte d'une masse critique de participants sont des constats inquiétants.

Il semble que pour quelques années, la majorité des gros clubs qui traditionnellement étaient les piliers du développement d'athlètes de haut niveau, se soient désintéressés de ce secteur d'activité. Heureusement, depuis un an, certains d'entre eux démontrent des signes d'intérêt à vouloir reprendre le flambeau.

Parfois, les clubs et les parents seraient intéressés à offrir ces programmes mais ne sont pas prêts à payer la note. Les coûts élevés pour avoir un tel programme sont le principal frein à leur développement.

Aussi, une attitude de « qu'est-ce que va me donner la FVQ en retour » s'est installée parmi les participants et les attentes face à la FVQ sont grandes.

Pourtant, les athlètes en voile paient peu comparativement aux athlètes impliqués dans les programmes de haut niveau de plusieurs autres sports. Il serait souhaitable et requis de faire une analyse exhaustive et d'éduquer les parents, les athlètes et les clubs sur les investissements requis tels que matériel (embarcation moteur et remorque) pour le transport des bateaux, salaire adéquat de l'entraîneur, etc.

Autre problématique, ce sont souvent les parents qui ont le dernier mot quant au calendrier d'entraînement et de compétition des athlètes plutôt que les entraîneurs. Or leurs décisions sont souvent basées sur l'attrait qu'ont les régates américaines et ontariennes par le fait du nombre de participants et du niveau de compétition qui s'y trouve. Malheureusement, il arrive trop souvent que les équipes se rendent à des compétitions de trop haut calibre pour le groupe qui s'y retrouve alors en mode de survie parce que tout le groupe a suivi un ou deux athlètes du club qui sont effectivement rendus à ce niveau. Le fait de placer les athlètes en situation d'infériorité dans les régates qui ne sont pas à leur niveau est un frein à leur développement. Il est cependant difficile de convaincre les parents qu'il serait souhaitable de mettre plus d'accent sur l'entraînement local que sur les régates à l'extérieur. Il faut mieux éduquer

les parents afin qu'ils comprennent les avantages d'une telle approche et augmenter le niveau des régates provinciales pour qu'elles soient plus attrayantes. Autre mythe à briser : que les enfants en Optimist gagnent à s'entraîner à l'étranger. Bien que cela développe de bons marins, peu d'entre eux continuent en compétition passé l'âge de 15 ans.

Même si c'est attrayant, il faut éviter d'envoyer des athlètes faire des régates de niveau international quand ils ne sont pas prêts et s'assurer qu'ils y iront seulement lorsqu'ils en tireront un apprentissage.

Il est cependant impératif d'encourager le développement de programmes de club avec des programmes hivernaux sérieux.

En ce qui concerne les plus petits clubs l'on dénote au contraire un engouement envers les programmes de compétition et leur dynamisme est dans certains cas exemplaire. Cependant, leur succès repose presque entièrement sur l'implication des parents et ces programmes sont souvent peu viables à long terme : quand les enfants vieillissent et quittent le programme, il n'y a pas toujours de relève disponible et le programme tombe.

Dans plusieurs cas, l'intérêt de ces nouveaux joueurs est imputable au succès des programmes du Circuit du Québec et des Jeux du Québec qui interpellent les régions.

Le programme du Circuit du Québec sera abordé dans la section suivante car il dessert aussi les athlètes en développement. Nous pourrions simplement ajouter ici qu'il y a un manque d'offres d'occasions de compétitions au niveau provincial pour les athlètes de plus de 18 ans (Élite et Relève) et qu'il serait souhaitable de voir à les conserver dans le Circuit du Québec. Cela pourrait servir aussi au développement d'une clientèle adulte et à la rétention des jeunes adultes dans le sport.

Depuis plus de deux ans, nous tentons d'implanter un programme Sport Études à Québec. Les intervenants dans ce dossier ont mis beaucoup d'énergie afin de mettre sur pied ce programme mais se sont heurtés à des problèmes d'ordre politique à la Baie de Beauport. Le projet est actuellement sur la glace et l'on espère pouvoir susciter l'intérêt et l'implication d'un club de la région afin de démarrer le programme pour 2010. La programmation et les ententes avec les écoles et les commissions scolaires concernées sont prêtes et il n'y manque que le joueur principal : un club hôte.

Il y a une forte pénurie d'entraîneurs de haut niveau au Canada. La FVQ a un poste à temps plein non comblé et cela, depuis plus d'un an. Les provinces, les clubs avec des programmes de haute performance et l'ACY se cannibalisent en faisant du maraudage des quelques entraîneurs disponibles. Peu parmi ces joueurs ont en place un programme solide de développement des entraîneurs afin de pallier ce problème dans un avenir proche.

Afin de compléter l'offre d'encadrement des athlètes de l'Équipe du Québec, nous engageons des entraîneurs invités, très compétents et qui exposent nos athlètes à des entraînements d'un plus haut calibre mais qui ne sont malheureusement pas éligibles à la subvention sur les salaires d'entraîneurs.

Les répercussions pour la FVQ et notre programme Élite sont grandes : le fait de ne pas avoir un entraîneur à temps plein engendre un manque à gagner de 20 000\$ par année. Ce manque est occasionné par le fait que puisque nous n'avons pas d'entraîneur à temps plein, nous ne nous qualifions pas pour la subvention d'aide à l'engagement d'entraîneur. De ce fait, nous devons déboursier la majeure partie des dépenses en salaire de notre entraîneur à même le budget Élite. Force est de constater que le Programme de support à l'engagement des entraîneurs est très louable mais malheureusement mal adapté à notre réalité actuelle.

La transition de changement de garde entre notre ancien entraîneur et notre entraîneur actuel n'a pas été sans heurt. D'abord parce que n'étant plus disponible à temps plein pour les derniers six mois de son contrat, plusieurs dossiers n'étaient pas à jour lors du départ de l'entraîneur précédent. De même, la planification de la saison estivale n'ayant pas réellement débuté avant son embauche et compte tenu du début de saison, notre entraîneur actuel a été placé dans l'eau chaude dès son arrivée. De plus, le style d'encadrement des deux entraîneurs est très différent. Pour clore le chapitre, tout cela est arrivé au moment même où les constats du Comité Élite ont mené ses membres à modifier leur approche face aux athlètes et ce, en même temps que l'imposition de nouveaux frais d'inscription pour faire partie de l'Équipe qui ont créé des attentes supplémentaires et des insatisfactions. Durant toute cette période, force est de constater que la communication entre les athlètes, l'entraîneur et le Comité Élite semble avoir eu des ratées qui n'ont pas aidées. Nous espérons que la rencontre annuelle est le premier pas vers la fin de cette transition difficile et le début d'un programme solide.

Le programme de formation des entraîneurs de haut niveau est aussi en période de transition. L'ACY travaille actuellement à développer le nouveau cursus et en attendant, nous avons pris l'initiative de continuer à certifier des entraîneurs de voile Orange (niveau 3). En théorie, la gestion de ce programme incombe à l'ACY et si nous n'avions pas passé outre ce fait, nous n'aurions aucun nouvel entraîneur niveau 3 depuis cinq ans. Nous avons d'ailleurs été deux ans sans que ce programme n'ait été offert avant que nous n'ayons décidé d'aller de l'avant. Nous traiterons du nouveau programme de certification des entraîneurs plus en détail dans la section sur la formation mais notons ici que la transition vers le nouveau programme a été entreprise il y a plusieurs années sans qu'une planification appropriée n'ait été effectuée. Il y a encore un vide en ce qui concerne la progression de l'entraîneur vers l'obtention de son niveau 3 et quant à la façon d'obtenir son niveau 2 pratique. Encore là, nous avons trouvé des solutions temporaires et créé notre propre niveau 2 pratique cette année. Nous l'avons ensuite fait reconnaître par l'ACY afin de ne pas pénaliser les clubs et entraîneurs. Il est à noter que tous ces problèmes sont en voie d'être résolus par l'ACY qui est aussi en train de se doter d'un modèle de développement à long terme et d'une planification stratégique qui devraient pallier à plusieurs problèmes rencontrés jusqu'ici.

Objectifs et actions

Augmenter le niveau de performance des athlètes québécois afin qu'ils s'illustrent sur le plan national et international.

- Mettre en place un programme d'encadrement qui nous permettra une meilleure performance aux Jeux du Canada 2013.
- Imposer un programme hivernal sérieux aux athlètes de l'équipe du Québec.
- Trouver des moyens d'augmenter la masse de pratiquants de la régates compétitive afin d'augmenter le bassin potentiel d'athlètes de hauts niveaux.
- Créer des occasions de compétition au niveau provincial.
- Augmenter l'offre d'occasion de compétitions pour les athlètes âgés de plus de 18 ans.
 - Intégrer les athlètes de plus de 18 ans au Circuit du Québec.

Composer avec et compenser pour le manque à gagner face à la diminution du support financier du MELS.

- Maintenir la contribution financière des athlètes de l'Équipe du Québec.
- Étudier la possibilité de faire des levées de fonds.
- Comblent le poste temps plein d'entraîneur de l'Équipe du Québec.

Trouver des solutions afin de pallier aux difficultés logistiques et aux coûts élevés de transporter les bateaux lors des programmes d'hiver et lors de régates éloignées.

- Regrouper les occasions d'entraînement en hiver.
- Analyser les opportunités de location d'embarcation sur place.

Harmoniser les rapports entre les athlètes, l'entraîneur chef et le comité Élite.

- Améliorer la communication entre les athlètes, l'entraîneur et le comité Élite.
- Améliorer, tant au niveau des athlètes que de celui de l'entraîneur, la disponibilité d'un échéancier longtemp à l'avance et son respect quant à la planification des activités de l'Équipe.

Augmenter le niveau d'implication des clubs quant au développement d'athlètes de haut niveau

- Faire un canevas pour aider à la mise en place de programmes de compétition comprenant une liste du matériel nécessaire, un exemple de programmation annuel et un budget type.
- Aider les clubs à trouver des moyens pour financer les coûts élevés rattachés à un programme annuel.
- Informer les parents et entraîneurs afin qu'ils prennent des décisions éclairées quand vient le temps d'établir la programmation d'une équipe de compétition.

Développer un bassin d'intervenants professionnels qui font la promotion d'une pratique de la voile sécuritaire et exaltante.

- Former et certifier des entraîneurs niveau 3.
- Redynamiser le programme de partenariat Club-FVQ visant l'embauche d'entraîneurs niveau 3.
- Faire des suivis auprès de l'ACY pour que les programmes nécessaires à l'accréditation des entraîneurs de haute performance soient mis en place rapidement.
- Développer un programme facilitant le transfert des athlètes de haut niveau vers le rôle d'entraîneur à la fin de leur carrière d'athlète et ce, sans créer une défection des athlètes face à leur programme de compétition.

Assurer la présence d'événements d'envergure au Québec.

- Informer les clubs des rotations lors des appels de candidature pour l'obtention d'événements de niveau national ou international.

Trouver une solution afin d'assurer le démarrage du programme de Sport Études.

- Recruter un club prêt à implanter le programme.

Un sport...	
Compétition	
Profil des participants	
Âge	8 à 77 ans
Nombre	9 000 participants ¹
Durée de la saison	
Juin à septembre	
Types d'embarcation	
Optimist	
Dériveur simple	
Dériveur double	
Planche à voile	
Catamaran	
Quillards	
Voiliers adaptés	
Programmes FVQ/ACY	
Dériveur	
Apprentissage de la régates	
Voiles Bronze IV, V	
Circuit du Québec	
Sport-Études	
Module Optimist	
Programme des Jeux du Québec	
Croisière	
Initiation à la régates en quillard	
Voile au féminin	
Autres services FVQ	
Formation des entraîneurs	
Formation des officiels	
Formation des juges	
Régie de courses	
Diffusion d'information	
Calendrier de compétition	
Congrès annuel	
Structures d'accueil	
Clubs	
FVQ	
Comités FVQ	
Comité de Régie de course	
Comité Circuit du Qc (à dév.)	
Présence sur les Comités de l'ACY	
Comité de Régie de course	
Autres organismes / partenaires	
Association des Régates de la Vallée du Saint-Laurent (SLVYRA)	

1) Estimation car dans la majorité des clubs, c'est le bateau qui est membre et non son équipage.

COMPÉTITION

La voile comme sport de compétition touche un large éventail de groupes d'âge, de types d'embarcations et de réseaux de compétition.

État de la situation

Participants et programmes

En terme d'âge, la porte d'entrée pour les jeunes à la compétition fédérée est le Circuit du Québec. Dès l'âge de huit ans, les athlètes en Optimist peuvent y faire leur début. Complètent ce réseau, les finales régionales et la Finale Provinciale des Jeux du Québec, le Championnat du Québec, les Championnats Canadiens, Nord-américains et Mondiaux en Optimist. L'âge maximal de cette classe est de 15 ans.

Pour les athlètes juniors un peu plus âgés ou trop grands ou pesants pour l'Optimist, le Circuit du Québec offre un éventail plus large d'embarcations en planche, en simple ou en double afin de convenir à des attributs physiques différents. Les détails concernant les classes et les caractéristiques physiques des athlètes sont présentés dans le *Modèle de développement de l'athlète* et nous ne nous y attarderons pas dans le présent document. De même, l'ensemble du réseau de compétition pour les athlètes engagés dans une démarche d'excellence y sont présentés. Nous nous attarderons donc ici à présenter uniquement les réseaux de compétition complémentaires.

Pour les athlètes juniors, les Jeux du Québec complètent le tableau provincial. Ce programme est un outil de développement très prisé pour les régions et en 2009, 17 régions ont tenu des finales régionales et seront éligibles à participer à la Finale provinciale de 2010. Seule une autre région pourrait potentiellement s'ajouter à la liste (l'Abitibi) car il est fort improbable que la région de Bourassa n'ait jamais une délégation en voile, principalement pour des raisons d'inaccessibilité à un plan d'eau.

En dehors de ces réseaux de compétition, il existe une multitude de régates organisées par les clubs qui s'adressent soit à leurs membres respectifs, soit à une clientèle interclubs ou à tous lors de championnats de classe (one design). La clientèle de ces régates est variée en terme d'âge et se caractérise principalement par le type d'embarcation utilisé par les participants.

Il est de plus presque impossible de connaître le nombre exact de participants car souvent, c'est le bateau qui est inscrit à la compétition et non l'athlète et sauf dans certaines classes, le nombre d'équipiers peut être variable. Il en va de même pour ce qui est de la répartition hommes/femmes et les âges qui sont généralement inconnus.

Une des caractéristiques uniques et attrayantes de la voile est que les athlètes avec des incapacités physiques peuvent prendre part à la compétition contre des personnes sans incapacités dans certaines classes d'embarcation. Il existe cependant un cheminement vers l'excellence qui leur est propre et qui débouche sur la voile paralympique.

La tenue de tous ces événements repose sur les clubs du Québec et leurs bénévoles qui se mobilisent chaque année pour organiser non seulement des régates amicales mais aussi d'autres plus compétitives et des championnats partout en région.

En plus de compiler les régates homologuées, notre rôle consiste principalement à coordonner le circuit junior, à former les officiels, à former les entraîneurs et à rendre disponible des programmes d'initiation à la régates.

Nom	Clientèle cible	Format	Intervenants	Structure d'accueil
Les programmes "Compétitions"				
Dériveurs				
Apprentissage de la régates	Aucune restriction d'âge. Généralement 10 ans et +	Sont disponibles des programmes sous forme de camps de jour ou d'équipe de compétition. Durée de 2 semaines à 1 mois.	Entraîneurs LTR	Clubs de voile
Voiles Bronze	Aucune restriction d'âge. Généralement 14 ans et +	Variable: sont disponibles des programmes sous forme de camps de jour (1 semaine, 2 semaines, ou au mois), de camps de vacances, de cours à la carte et de cours privés. Programme nécessitant 1 ou 2 mois à temps plein.	Instructeurs Voiles Bronze	Clubs et écoles de voile
Circuit du Québec	Optimist: 15 ans et - Dériveur simple, double, planche à voile: 18 ans et -	4 événements + 1 Championnat. Le format des 4 événements est de 2 jours de camp d'entraînement suivi de 2 jours de régates	Entraîneurs	Clubs de voile
Module Optimist	15 ans et moins et Entraîneurs	Camp de perfectionnement de 2 à 3 jours servant différents objectifs et différentes clientèles	Entraîneurs	FVQ
Programme des Jeux du Québec	Optimist: 15 ans et - Dériveur simple: 17 ans et -	Finales régionales et Finales provinciales	Entraîneurs	Clubs de voile, FVQ, URLS, Comité organisateur des Jeux du Qc
Sport-Études	Optimist: 15 ans et - Dériveur simple: 17 ans et -	Entraînement de voile jumelé aux activités académiques à l'école secondaire	Entraîneur niveau 3	Club, FVQ, Commission scolaire
Croisière				
Apprentissage de la régates en quillard	Aucune restriction d'âge. Cependant le brevet élémentaire est un pré-requis	Cours de groupe	Instructeur croisière de régates	Écoles et clubs de voile

Outre les programmes d'apprentissage de la régates et celui des Voiles Bronze développés par l'ACY et dont la nomenclature est disponible pour les clubs et les entraîneurs, nous avons développé des outils pour aider à développer les athlètes et les entraîneurs.

Tout d'abord, les tranches du Circuit du Québec servent non seulement d'occasions de compétition mais aussi de lieu d'apprentissage tant pour les athlètes que pour les entraîneurs. Pour y parvenir, les deux jours de compétition sont précédés de deux jours de camps d'entraînement où les entraîneurs seniors (généralement les entraîneurs niveau 3 qui sont sur le Circuit) encadrent non seulement les athlètes de plus haut niveau mais aussi les entraîneurs juniors, pendant que ceux-ci encadrent les athlètes moins expérimentés.

Ensuite, nous avons aussi mis sur pied un camp Optimist dont le format est innovateur et vise quatre clientèles différentes en plus de mener à trois types différents de certification d'entraîneurs :

1. Les entraîneurs : pour eux, le camp est de trois jours. Le vendredi est en classe et ouvert uniquement aux entraîneurs. Ils y reçoivent la théorie spécifique à l'entraînement en Optimist et les outils pour se préparer aux journées suivantes durant lesquelles ils encadreront des athlètes différents, selon leur niveau de compétence.
 - Les nouveaux entraîneurs formés, en voie de se certifier comme instructeur de Voile Blanche encadreront des jeunes qui n'ont jamais fait de voile dans le cadre d'une session d'initiation.
 - Les entraîneurs qui sont déjà certifiés instructeurs Voile Blanche qui sont présents pour se spécialiser recevront une certification du Module Enseignement de l'Optimist de l'ACY et encadreront des athlètes de clubs qui s'initient à la compétition.
 - Les entraîneurs certifiés ayant une grande expérience comme compétiteur pourront se faire évaluer afin d'obtenir leur certification d'instructeur « Apprentissage de la régata » et encadreront les athlètes ayant déjà au moins une saison de régata à leur actif.
 - Tous ces entraîneurs sont encadrés par des formateurs et des entraîneurs niveau 3 et plus qui encadreront par la même occasion les athlètes Optimist de l'Équipe du Québec.
2. Les jeunes qui n'ont jamais fait de voile : ils pourront participer à une session d'initiation de quelques heures adaptées à leur groupe d'âge et niveau d'habileté.
3. Les athlètes de club qui en sont à leurs premières expériences en compétition : pour eux, c'est un camp d'initiation à la régata de deux jours, histoire de commencer la saison plus tôt.
4. Les athlètes déjà actifs dans une équipe de compétition ou membres de l'Équipe du Québec qui participent à un camp de perfectionnement de deux jours.

Le fait de regrouper tout ce monde permet un échange de compétence à tous les niveaux et cela donne à chacun des objectifs et des modèles vers quoi aspirer. De plus, le camp est généralement à la fin mai ou au début juin afin de démarrer plus tôt la saison de voile.

Nous ne reviendrons pas sur le projet de programme Sport Études qui a déjà été abordé précédemment mais nous mentionnerons simplement qu'il vise aussi à encadrer une clientèle de compétiteurs qui ne sont pas encore entrés dans le cheminement de haute performance.

Intervenants

Le programme de compétition Junior est un moteur de développement non seulement au niveau des programmes de compétition en région mais aussi pour le développement des officiels. Pendant plusieurs années, ce secteur d'activité a été négligé mais depuis quelques années, un petit groupe de formateurs dynamiques et disponibles permet la tenue de cliniques de formation partout au Québec.

A titre d'exemple, les régions de Montréal, Montérégie, Laurentides, Lanaudière, Saguenay, Québec et Bas St-Laurent ont été visitées cette année. Au total, 73 bénévoles ont suivi une formation d'officiel et 14 une formation de juge. Afin que nos formateurs soient à jour quant aux programmes de formation d'officiels, deux représentants ont participé à une rencontre de l'ACY à Vancouver au printemps dernier.

Cette redynamisation du programme de certification des officiels a en partie été initiée grâce au Programme de soutien à l'avancement des femmes dans le sport (PSAS).

En ce qui concerne les juges, nous possédons au Québec des juges internationaux réputés mais qui sont très sollicités et donc peu disponibles.

L'état de la situation quant aux entraîneurs de club est la même que pour les entraîneurs haute performance et ce sujet sera repris dans la section traitant de la formation.

Problématiques

Plusieurs défis se posent à nous quant au développement du secteur compétition et ce, tant au niveau de la participation, du développement de programmes que de la formation et du recrutement des intervenants.

Parce que les programmes de club reposent essentiellement sur l'implication des parents, le succès de tels programmes est souvent à court terme car ils fonctionnent bien lorsqu'un groupe de parents est très actif mais tombent lorsque les enfants vieillissent et quittent la compétition.

Au niveau de la participation, nous avons besoin d'un plan pour développer un meilleur taux de rétention et une meilleure transition entre les programmes Optimist et les programmes Bronze et Argent. Nous perdons beaucoup d'adolescents lorsque vient le temps de quitter les programmes Optimist et de changer de classe.

De même, force est de constater un faible taux de transition entre les programmes d'initiation, qui touchent un large bassin de participants et les programmes de compétition.

Autre problématique, la saison estivale qui est très courte. Un des enjeux est de convaincre les clubs du bien-fondé d'étendre la saison de voile au maximum, soit de mai à octobre, plutôt que de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à la fête du Travail comme c'est actuellement le cas avec plusieurs de leurs programmes.

Le Circuit du Québec est un bon outil de développement qui pourrait justement s'attaquer à ce problème. De plus, maintenant que l'objectif premier de créer des occasions de compétition au Québec a été atteint, il reste à s'attaquer au support aux régions plus éloignées des centres que sont Montréal et Québec. De ce fait, elles pourraient offrir des tranches du Circuit et s'attendre à obtenir des taux de participation intéressants.

Quant aux Jeux du Québec, l'imposition par Sports Québec de ne retenir qu'une seule définition du lieu d'appartenance d'un athlète nous pose un réel problème. Peu importe laquelle des définitions, entre le lieu de résidence et le lieu de pratique sportive que nous retiendrons, des impacts négatifs allant à l'encontre de l'esprit des Jeux seront

engendrés. A l'heure actuelle, notre réglementation pour 2010 utilisera le lieu de pratique sportive comme région d'appartenance des athlètes tel que décidé lors de notre réunion à l'automne 2008. A la demande de nos membres, des pourparlers sont encore à venir avec Sports Québec afin d'essayer de faire renverser cette décision et de tenter de trouver une solution qui serait gagnante pour tous, tout en éliminant les sources de litiges potentiels qui ont causé cette décision en premier lieu. D'autres sports sont dans la même situation que nous et il serait probablement judicieux de faire front commun dans ce dossier.

Outre ce dossier politique, l'implication de la FVQ dans le dossier des Jeux du Québec est très importante. Lors des trois dernières Finales provinciales, la ville hôte n'avait aucune structure d'accueil en voile. Nous avons dû à chaque fois créer de toute pièce un site de voile, former les intervenants locaux et fournir l'équipement. Les difficultés liées au fait de devoir trouver de l'équipement en bon état, disponible pour une semaine, sont multiples. A chaque deux ans, nous devons user de notre imagination pour créer des groupes d'achat de bateaux et de nos contacts pour emprunter les embarcations et le matériel manquant. Le transport des bateaux quand en plus de les transporter du point A au point B, il faut d'abord en prendre possession au quatre coins de la province, n'est pas simple non plus. Heureusement les Jeux de 2010 sont en Outaouais, où nous avons un club actif avec des intervenants compétents et ayant déjà participé aux Jeux en qualité d'entraîneurs et d'officiels majeurs. Le seul problème majeur qui persiste est celui de trouver une flotte de plus de 20 embarcations neuves ou en très bons états.

Une autre problématique vise à augmenter l'offre de compétition à l'échelle de la province pour les groupes autres que les groupes ciblés par le Circuit du Québec et le développement de l'Excellence. Outre les championnats de classe, l'offre est faible à ce niveau.

De même, il serait judicieux d'augmenter les habiletés techniques et stratégiques des compétiteurs. Le « match racing » et le « team racing » sont de bons outils pour adresser ce problème.

En ce qui concerne les intervenants, il y a une rareté d'entraîneurs au niveau compétitif tout comme au niveau des programmes de haute performance. Ce manque sera potentiellement plus facile à combler à court terme, à la condition qu'il y ait concertation entre les clubs et la FVQ afin de créer des possibilités d'emploi intéressantes.

Bien qu'un grand progrès ait été fait au niveau de la formation d'officiels, encore bien du chemin reste à faire en développement d'intervenants de régie de course. À l'heure actuelle, notre réseau de formateurs repose sur un petit groupe restreint très sollicité et, à l'échelle canadienne, la moyenne d'âge du groupe sélect des officiels et juges de niveau canadien et international est élevée. Au niveau de l'ACY, il y a un « old boys club » qui contrôle la certification des niveaux national et international et oppose une certaine résistance à la démocratisation du processus.

Objectifs et actions

Trouver une solution afin d'assurer le démarrage du programme de Sport Études.

- Recruter un club prêt à implanter le programme.

Augmenter les occasions de compétition au niveau provincial.

- Ajouter des tranches au Circuit.
- Intégrer des catégories pour adultes en Laser, Radial et RSX lors des régates juniors.
- Initier l'implantation de nouveaux événements telle une régata quillards/dériveurs qui se promènerait au travers du Québec et pourrait avoir lieu aux deux ans.
 - Développer une « Grande fête de la voile ».
- Ajouter des événements de « team racing » et « match racing » au calendrier.

Prolonger la saison de compétition.

- Ajouter des événements au calendrier provincial pour les mois de mai, juin, septembre et octobre.

Soutenir le développement des régions.

- Conserver la règle d'avoir deux régates en région dans le calendrier du Circuit.
- Étudier la possibilité de donner plus de points aux athlètes qui participent à ces régates.
- Inclure une catégorie adultes afin d'attirer une plus grande participation.

Donner de nouveaux objectifs au Circuit du Québec.

- Créer un comité se penchant sur les objectifs à atteindre avec le Circuit du Québec.
 - Prolongation de la saison.
 - Augmenter les occasions de compétition.
 - Assurer une présence marquée en région.
 - Trouver des moyens d'augmenter la masse de pratiquants de la régata compétitive afin d'augmenter le bassin potentiel d'athlètes de hauts niveaux.
- Inclure un membre du comité Élite pour des actions concertées.

Développer un bassin d'intervenants professionnels qui font la promotion d'une pratique de la voile sécuritaire et exaltante.

- Combler le manque du programme actuel et continuer d'offrir des solutions de rechanges en attendant le nouveau programme de formation des entraîneurs « Argent » et « Or ».
- Développer un programme pour encadrer le développement professionnel des entraîneurs niveau 2 « Argent » (lorsque le programme PNCE sera prêt).
- Continuer d'offrir des stages de régie de course adaptés aux besoins des régions.
- Étudier la possibilité de développer une structure permettant l'identification de formateurs d'officiels de club en région.
 - Offrir un stage de certification de formateurs d'officiels de club.
- Faire des pressions auprès de l'ACY pour que se tiennent dans un proche avenir des formations de juges et d'officiels de niveau 3 afin de pouvoir renouveler et agrandir notre bassin de formateur en régie de course.

Mieux exploiter la diversité permise par la voile en créant des occasions de compétition où sont intégrées des adeptes de la voile adaptée à des régates du calendrier régulier.

- Promouvoir cette possibilité auprès des clubs.

Maintenir les programmes d'équipe de compétition existants et augmenter leur nombre.

- Sensibiliser les clubs à l'importance de se bâtir une relève.
- Développer un plan pour augmenter le taux de rétention des athlètes sortant des programmes Optimist et les rediriger vers les programmes Bronze et Argent.
- Faire des campagnes de recrutement auprès des jeunes qui participent aux programmes récréatifs.

Augmenter le taux de rétention des adolescents et des jeunes adultes.

- Développer un plan pour augmenter le taux de rétention des athlètes sortant des programmes Bronze et Argent.
- Intégrer des catégories pour adultes en Laser, Radial et RSX lors des régates juniors.

Développer un sentiment d'appartenance à la voile chez les filles et les femmes afin qu'elles restent impliquées.

- Inciter les athlètes féminines à devenir officiel de course ou entraîneur.

Convaincre Sports-Québec des biens fondés de conserver l'option du lieu de résidence ou du lieu de pratique sportive dans la réglementation des Jeux du Québec.

- Consulter les autres fédérations qui vivent le même problème.
- Préparer un dossier étoffé de la problématique.
- Faire des représentations auprès de Sports-Québec.

La voile comme activité de loisir a littéralement mille et un visages. Elle peut se pratiquer autant dans un milieu encadré qui nécessite des infrastructures que de façon autonome. Dans tous les cas, la FVQ joue un rôle mais souvent d'arrière plan.

Un loisir...	
Récréation	
Profil des participants	
Age	5 à 90 ans
Nombre	100 000 pratiquants ¹
Durée de la saison	
St-Jean à Fête du travail	
Types d'embarcation	
Optimist	
Dériveur simple	
Dériveur double	
Planche à voile	
Catamaran	
Quillards	
Voiliers adaptés	
Programmes FVQ/ACY	
Dériveur	
Mes premiers Jeux	
Module Optimist	
Croisière	
Départ-Éclair	
Voile au féminin	
Autres services FVQ	
Représentation gouvernementale	
Journée portes ouvertes	
Diffusion d'information	
Congrès annuel	
Structures d'accueil	
Clubs	
Regroupement de résidents	
Camps de vacances	
Comités FVQ	
Comité de voile adaptée	
Comité promotion (à dév.)	
Autres organismes / partenaires	
AQVA (Association québécoise de voile adaptée)	
APVM (Association de planche à voile de Montréal)	

1) Source : C'est le temps de naviguer !

Analyse rédigée par Maithée Levasseur,
Réseau de veille en tourisme, Chaire de
Tourisme Transat, 2 juin 2008.

Nous avons choisi de subdiviser les activités se faisant dans un environnement encadré de celles qui se pratiquent de façon plus autonome que nous qualifierons de voile de plaisance et qui seront traitées dans la section « Un mode de vie ».

État de la situation

Participants

Le profil des participants est aussi varié qu'il y a de structures d'accueil différentes.

Autour des lacs, il y a parfois des regroupements de résidents qui organisent des régates amicales ou des activités d'initiation et qui se tournent vers nous afin de certifier leurs jeunes et leurs officiels ou pour que nous formions et informions leurs intervenants.

L'âge des participants va des activités pour jeunes enfants aux clubs regroupant des retraités qui font de la régata pour s'amuser.

Viennent ensuite les adeptes desservis par des associations spécialisées telle l'Association québécoise de voile adaptée (AQVA) qui permet à des personnes avec incapacités physiques de légère à sévère de pratiquer la voile dans des environnements sécuritaires adaptés pour eux et encadrés par des personnes spécialisées.

Les camps de vacances se caractérisent par une clientèle jeune et non initiée. Souvent, la voile est alors une activité parmi tant d'autres. Seuls quelques camps font de la voile une de leurs activités principales.

Dans les écoles de voile, en plus des activités de formation, le service de location d'embarcations est parfois disponible. Cela permet aux adeptes de la voile dériveur et croisière de s'adonner librement à cette activité une fois un certain niveau de compétence atteint (Voile Blanche 3) pour dériveur et Croisière intermédiaire pour quillard). En voile croisière, il est aussi possible de louer une embarcation avec capitaine afin de goûter au plaisir de la navigation sans avoir les compétences pour naviguer sans supervision.

Les clubs permettent aux propriétaires d'embarcations de se regrouper afin d'obtenir des services communs. Les services offerts sont variables selon la vocation du club, sa grosseur et ses moyens. Par exemple, certains clubs de voile dériveur ne sont qu'un lieu d'entreposage alors qu'un gros club peut desservir à la fois des clientèles dériveur et croisière. Ils offrent des services aussi variés que l'organisation de régates amicales et autres activités sociales (tour du lac, pique-nique sur un banc de sable, etc.), l'entreposage et l'hivernage des bateaux, des ateliers de réparations, de l'essence, un service de bar et de restauration, des camps de jour pour les jeunes, etc.

Il n'y a donc pas de limite d'âge et les niveaux de vie des participants peuvent être très variés.

Programmes

Les programmes de la FVQ offerts aux adeptes de la voile dans la sphère de la récréation touchent principalement la création d'un environnement propice au jeu pour les jeunes adeptes avec le programme Mes premiers Jeux qui permet de les initier à la régate dans un environnement très flexible et qui s'adapte à toutes sortes de réalité (tels des clubs n'ayant pas 2 embarcations de même type) et le module Optimist qui permet à des jeunes n'appartenant pas à un club ou à une école de goûter à cette activité pour quelques heures. Ce module a été traité en détails dans la section « compétition ».

Nom	Clientèle cible	Format	Intervenants	Structure d'accueil
Les programmes "Loisir"				
Dériveurs				
Journée Découverte de la voile	Grand public	Variable. Visite de site, petit cours d'initiation, essai supervisé, etc.	Instructeurs et membres de clubs	Écoles et clubs de voile
Régates de clubs	Membres de clubs	Surtout courses en soirée et fin de semaine	Bénévoles de clubs, Officiels de course	Clubs de voile
Événements divers	Membres de clubs	Activités à caractère social	Bénévoles de clubs	Clubs de voile
Mes premiers Jeux	Jeunes de 8 à 15 ans	Activité d'initiation à la régate	Instructeurs et bénévoles	Écoles et clubs de voile, URLS
Module Optimist	15 ans et moins	Activité d'initiation à l'Optimist ou d'initiation à la régate selon le niveau du participant	Instructeurs et bénévoles	FVQ
Croisière				
Départ-Éclair	Toute personne opérant une embarcation avec moteur (plaisanciers, instructeurs, entraîneurs)	Cours de 3-4 heures et examen ou tel que prescrit par Transports Canada	Instructeurs Départ-Éclair	Écoles et clubs de voile

Le programme Départ Éclair s'adresse aux usagers de quillards et leur permet d'obtenir leur carte d'opérateur d'embarcation de plaisance afin de s'adonner au partage des plans d'eau en toute sécurité.

En récréation, les autres services offerts par la FVQ portent sur le développement d'outils de promotion (journée Découverte de la voile), le partage d'informations et la représentation gouvernementale dans divers dossiers traitant de l'accessibilité et la navigabilité des plans d'eau.

Cette offre de services est complétée par les activités diverses qu'organisent les clubs et écoles afin de divertir leurs membres.

D'autres organismes organisent des activités de récréation en marge de la structure d'accueil, dite « fédérée ». A titre d'exemple, l'Association de planche à voile de Montréal (APVM) regroupe des adeptes de la planche qui organisent des activités pour leurs membres. Cet organisme est associé de près à des commerçants de planche à voile qui les supportent.

Problématiques

Certains bassins de population ne sont pas bien desservis par l'offre de service en programme de loisir actuellement disponible. Des créneaux pourraient être développés et présentent des potentiels en terme d'opportunités d'affaire. Par exemple, il n'existe aucun programme permettant aux personnes âgées de sortir sur l'eau.

De même, les adolescents et les jeunes adultes lâchent complètement la voile récréative. Reste à identifier laquelle des raisons suivantes en est la principale cause : coûts, manque de temps, autres priorités, changement de style de vie. Force est de constater que bien peu d'activités de voile récréative sont offertes à cette catégorie d'âge. Des programmes de compétition récréative qui étaient populaires dans le passé ont pratiquement disparu (ex : circuit collégial ou universitaire)

Il faut se demander si les vrais chiffres sur la participation de l'activité au Québec sont connus. À la lecture d'une récente analyse¹ de données publiées sur le réseau de veille en tourisme de la Chaire en tourisme Transat de l'université du Québec à Montréal, nous constatons qu'en 2007 au-delà de 100 000 personnes ont fait de la voile au Québec et que ce taux de pratique semble plutôt constant depuis 2003.

Nous devons traiter avec des activités en voile légère et en voile croisières qui font face à des réalités différentes (plan d'eau, normes de sécurité, formation différente, clientèle différente, aspects financiers différents, structures d'organisations différentes (OSBL versus activités commerciales).

La voile n'est pas toujours vue comme une activité accessible et des obstacles réels alimentent parfois cette perception (coûts, accès aux plans d'eau, clubs privés, peu d'endroit public pour faire de la voile, recherche d'occasions d'embarquements pour les personnes sans voiliers).

La faiblesse de pénétration dans les camps de vacances marque une opportunité de développement pour nous. Actuellement, nos programmes sont cependant inadaptés à leurs besoins.

L'augmentation du développement de programmes de voile dans certaines régions extérieures des grands centres s'accroît. On voit dans ces régions une opportunité d'activité récréo-sociale pour les participants.

En loisir, les occasions d'initiation sont limitées outre que par l'initiative du participant en s'inscrivant à des cours ou par le biais d'un pratiquant qui invite un ami à se joindre à lui. La journée Découverte de la voile est l'une des rares occasions pour un non initié d'être recruté.

A moyen terme, certains problèmes risquent de nous interpellier quant à :

- la rareté des sites pour implantation de nouvelles structures d'accueil,
- la forte pression des développeurs et la grande valeur des sites riverains,
- les possibilités d'expansion limitée,

¹ C'est le temps de naviguer ! Analyse rédigée par Maithée Levasseur, Réseau de veille en tourisme, Chaire de Tourisme Transat, 2 juin 2008. <http://veilletourisme.ca>

- l'universalité du droit à l'accessibilité des plans d'eau menacé,
- les menaces environnementales,
- les problèmes liés au niveau de l'eau.

Objectifs et actions

Augmenter le taux de rétention des adolescents et des jeunes adultes.

- Identifier la ou les causes de la défection de ce groupe d'âge.
- Développer des programmes incitatifs pour garder les jeunes adultes en contact avec le milieu de la voile.
- Déterminer vers quel âge certains reviennent et pourquoi.

Accroître notre présence dans les camps de vacances.

- Développer des programmes mieux adaptés à leurs besoins et à leur clientèle.

Créer des occasions d'accroître l'accessibilité à la voile comme activité de loisir pour des groupes ciblés telles les personnes âgées, les jeunes adultes, les équipiers.

- Interpeller les clubs et les écoles à ce sujet.

Valoriser notre travail de représentation réalisé auprès des organismes gouvernementaux.

- Continuer nos représentations gouvernementales afin d'assurer l'universalité de l'accès aux plans d'eau quand le sujet se présente.

La première question qui nous est posée par les nouveaux ou futurs pratiquants de la voile lorsqu'ils nous appellent pour avoir de l'information c'est où aller pour m'initier? Or, afin de répondre à cette question nous devons faire un petit profil de l'interlocuteur afin de déterminer le type d'expérience qu'il recherche, en voile dériveur ou en voile croisière. Souvent, ils ne connaissent pas la différence entre les deux.

Le fondement d'une initiation réussie, qui fera en sorte que le nouveau pratiquant deviendra un adepte de la voile, c'est la personne et la structure d'accueil qui prend en charge son initiation. L'enjeu principal est donc centré sur la formation des instructeurs de voile qui travaillent dans les 49 écoles homologuées. Conséquemment, une large proportion de nos ressources est investie dans ce secteur de nos activités.

Tant en voile dériveur qu'en voile croisière, notre principale force est le « branding » de nos programmes de formation qui sont bien connus de nos participants.

Depuis maintenant deux ans, tous les stagiaires qui suivent un programme de formation de quatre heures et plus dans une école homologuée deviennent automatiquement des membres stagiaires de la FVQ. Puisqu'elles ont été impliquées dans la décision dès le départ et qu'elles en comprennent bien les enjeux, les écoles de voile ont bien accepté ces nouvelles normes d'homologation et leur collaboration est dans l'ensemble très bonne dans ce dossier et ce, malgré le fait qu'une contribution financière y est maintenant rattachée.

L'année 2008 est la première saison pour laquelle nous avons recueilli systématiquement les informations sur les membres stagiaires. Nous considérons que le portrait de la situation est maintenant beaucoup plus clair mais que les chiffres sous-estiment toujours la réalité. D'ici un an, alors que les écoles auront eu le temps de s'adapter et de colliger les données demandées, nous devrions avoir des statistiques encore plus proches de la réalité.

Dans le but de structurer le texte et rendre plus facile la lecture de cette section, nous l'avons divisée en deux parties et traiterons séparément la voile légère (dériveur) et la voile croisière (quillard).

VOILE DÉRIVEUR

État de la situation

La principale structure d'accueil est l'école de voile dériveur, souvent intégrée aux activités d'un club. En 2008, 34 écoles étaient homologuées en voile dériveur. Ensemble, elles ont formé plus de 3 100 stagiaires.

Un effort concerté de la part des écoles est visible depuis quelques années afin d'augmenter le nombre d'instructeurs certifiés. Parallèlement, la nouvelle base de donnée commune de l'ACY et de la FVQ permet un suivi plus efficace et un meilleur contrôle des dossiers d'instructeur.

En 2009, 105 instructeurs dériveurs ont maintenu leur dossier à jour et payé leur cotisation.

L'offre des programmes d'apprentissage en voile dériveurs par les écoles de voile est adaptée à l'âge et au niveau d'habileté des participants.

Participants et programmes

Pour les tout petits (5-7 ans), le programme Les P'tits Mousses permet une initiation à la voile à leur portée, avec de l'équipement adapté à eux. Il existe même une progression qui permet d'exposer les enfants d'âge pré scolaire. Plutôt qu'un manuel de cours, c'est un livre à colorier avec autocollants qui leur est offert.

Une formation...	
Dériveur	
Profil des participants	
Age	5 à 77 ans
Nombre	3 100 stagiaires ¹
% femmes	36%
Durée de la saison	
St-Jean à Fête du travail	
Types d'embarcation	
Optimist Dériveur simple Dériveur double Planche à voile Catamaran Voiliers adaptés	
Programmes FVQ/ACY	
P'tits mousses Optimist Voiles Blanche I, II, II Voile adaptée Voile à l'école	
Autres services FVQ	
Formation des instructeurs dériveur Représentation gouvernementale Module Gestionnaire d'école Développement de matériel didactique Cours de premiers soins Cours de sauvetage en embarcation Activités de recertification Diffusion d'information	
Structures d'accueil	
Écoles FVQ ACY Camps de vacances	
Comités FVQ	
Comité Formation dériveur	
Présence sur les Comités de l'ACY	
Président du Comité LTS ²	

L'initiation des enfants un peu plus âgés (7-10 ans) se fait à partir d'un programme plus élaboré et les jeunes peuvent ensuite choisir s'ils préfèrent s'adonner à la voile récréative ou à la voile de compétition. Dans tous ces cas, l'embarcation utilisée est l'Optimist, une embarcation en forme de baignoire à l'échelle des enfants.

Pour les jeunes qui ont passé l'âge ou le gabarit de la voile en Optimist et pour les adultes, le programme d'initiation est celui des Voiles Blanche I, II et III. Le cursus de chacun de ces niveaux est disponible sur notre site Internet (www.voile.qc.ca) et sur celui de l'ACY.

Avec l'obtention du brevet de Voile Blanche III, l'adepte de la voile peut s'adonner à ce sport de façon autonome. Il faut environ 30 heures d'entraînement pour atteindre ce niveau. En groupe, en cours privé, intensif ou sur une période prolongée, il existe une multitude de format de cours.

Pour les personnes avec incapacités physiques, l'AQVA offrent des programmes d'initiation adaptés aux limites physiques de chacun. Grâce à des embarcations conçues spécialement pour elles, ces personnes peuvent s'adonner à la voile, soit avec un accompagnateur ou de façon autonome. Pour les quadraplégiques, un système de contrôle par la bouche avec des pailles a été mis au point afin de leur permettre d'effectuer toutes les manœuvres avec leur souffle.

Les programmes de voile à l'école permettent l'initiation de la clientèle scolaire à plus grande échelle. Encore peu développés, ils permettent cependant de faire de l'initiation de masse. Un avantage de la voile sur d'autres activités sportives et récréatives, c'est que cette activité permet de faire le lien avec plusieurs notions académiques : vocabulaire, physique, géométrie, environnement.

1) Nous estimons que les chiffres réelles sont supérieurs si l'on compare avec les chiffres obtenus avant l'imposition d'une tarification.

2) Désignent les programmes d'apprentissage (LTS = voile dériveur, LTC = voile croisière)

Nom	Clientèle cible	Format	Intervenants	Structure d'accueil
Les programmes "Formation"				
Dériveur				
P'tits mousses (Wet Feet)	5 à 8 ans	Jardins nautiques de quelques heures à la fois	Instructeurs de Voiles Blanche. Module de spécialisation pour les enfants en Optimist disponible	Écoles de voile
Optimist	9 à 15 ans	Sont disponibles des programmes sous forme de camps de jour (1 semaine, 2 semaines, ou au mois) et de camps de vacances	Instructeurs de Voiles Blanche. Module de spécialisation pour les enfants en Optimist disponible	Écoles de voile / Camps de vacances
Voiles Blanche	Aucune restriction d'âge.	Variable: sont disponibles des programmes sous forme de camps de jour (1 semaine, 2 semaines, ou au mois), de camps de vacances, de cours à la carte et de cours privés.	Instructeurs de Voiles Blanche.	Écoles de voile / Camps de vacances
Voile adaptée	Personnes avec incapacités physiques	Variable	Instructeurs de Voiles Blanche. Module de spécialisation pour la voile adaptée	Écoles de voile / AQVA
Voile à l'école	Élèves du primaire	Variable. Généralement composé d'un volet théorique en classe et d'une journée classe bleue	Même que pour programmes Optimist et Voiles Blanche	Écoles de voile et milieu scolaire

Intervenants

Un adepte peut devenir instructeur ou entraîneur dès l'âge de 16 ans. La majorité des instructeurs en voile dériveur est assez jeune et l'enseignement de la voile est souvent leur premier emploi.

Le programme de formation des enseignants et entraîneurs en voile dériveur est adapté à cette réalité et la FVQ prend en charge le développement professionnel du futur instructeur dès qu'il a atteint le niveau nécessaire de compétence en voile pratique.

Pour ce faire, non seulement le programme de certification des instructeurs et entraîneurs comprend-il plusieurs étapes mais aussi de nombreux préalables. Ainsi, pour être éligible à émettre des brevets un instructeur doit au minimum avoir suivi les étapes suivantes :

- Habiletés minimales en voile pratique du niveau de Voile Bronze IV
- Certification en premiers soins
- Certification en sauvetage en embarcation (ou équivalent)
- Carte d'opérateur d'embarcation de plaisance
- Cours Fondamental (PNCE théorique)
- Volet Instructeur de voile pratique

Ces préalables sont similaires à ce qui était requis avant la venue du nouveau programme de certification des entraîneurs.

Bien des années et beaucoup d'encre ont coulé depuis qu'il a été question pour la première fois de modifier le programme de formation des entraîneurs. Ce changement pour un programme axé sur les compétences a été imposé par Coach Canada.

Au départ, les consignes, attentes et objectifs n'étaient pas très clairs et parfois mal compris par l'ACY et il y a eu plusieurs étapes essai ou erreur avant d'en arriver au système actuel. Bien qu'encore incomplet, celui-ci progresse dans la bonne direction et

après un an de transition, nous avons embarqué de plein pied dans le nouveau système cette année. Au cours de la saison 2009, nous avons organisé et coordonné une vingtaine de stages et 36 sessions d'évaluation qui ont mené à la formation de plus de 70 instructeurs et entraîneurs dériveurs (dont environ le tiers sont maintenant certifiés). De plus, grâce à une action concertée avec l'ACY, nous avons accrédité cinq nouveaux formateurs ou évaluateurs en voile dériveur.

Nom	Préalables (se référer aux politiques ACY pour mises à jour et détails)	Programmes pouvant être enseignés (brevets décernés)	Statut obtenu	Ancien vs nouveau PNCE
Instructeurs/Entraîneurs Dériveur				
Cours Fondamental	Avoir 16 ans, niveau de Voile Bronze IV, Premiers soins, Sauvetage en embarcation.	Aucun	Instructeur en formation	Transition terminée
Instructeur Voiles Blanche	Cours Fondamental	Voiles Blanche I, II et III	Instructeur formé	Transition terminée
Évaluation - Instructeur Voiles Blanche	Instructeur Voiles Blanche formé	Voiles Blanche I, II et III	Instructeur certifié	Transition terminée
Entraîneur Apprentissage de la régata (LTR)	Instructeur Voiles Blanche certifié	Apprentissage de la régata (LTR)	Instructeur certifié	Transition terminée
Entraîneur Voiles Bronze	Instructeur Voiles Blanche certifié	Voiles Bronze IV et V	Instructeur formé	Transition terminée
Évaluation - Entraîneur Voiles Bronze	Entraîneur Voiles Bronze formé	Voiles Bronze IV et V	Instructeur certifié	Transition terminée
Entraîneur Voile Argent	<i>Entraîneur Voiles Bronze certifié</i>	<i>Voile Argent VI</i>	<i>Instructeur certifié</i>	Programme en développement
Entraîneur Voile Orange	<i>Entraîneur Voiles Argent certifié</i>	<i>Voile Or VII</i>	<i>Instructeur certifié niveau 3</i>	Programme en développement
Module Instructeur Optimist	Instructeur Voiles Blanche	P'tits mousses, Programmes Optimist		Nouveau programme, développement terminé
Module Voile adaptée	Instructeur Voiles Blanche	Programme de spécialisation. Les brevets décernés par l'instructeur restent les Voiles Blanche.		Nouveau programme en développement
Module Gestionnaire d'École	Aucun	Aucun. Ce module théorique prépare l'instructeur en chef ou le bénévole à accomplir la tâche de directeur d'école de voile en lui donnant des outils de travail.	Aucun	Nouveau programme, développement terminé

Nous organisons et coordonnons les activités de stages et de certification suivants :

- Cours fondamental (PNCE théorique)
- Premiers soins et Sauvetage nautique
- Formation pratique pour instructeurs Voiles Blanche et Bronze
- Gestion d'école et instructeurs Voile Argent
- Modules de spécialisation des instructeurs dériveurs en enseignement Optimist et initiation à la régata (Optimist et Voile adaptée).

Nos stages et activités de certification ont été donnés dans les grandes régions de Montréal et Québec, ainsi qu'en Outaouais, dans les Laurentides, en Montérégie et en

Mauricie. Nous ne sommes pas allés en Gaspésie cette année car il n'y avait pas de demande.

Le plus grand défi rencontré porte sur les difficultés à assurer l'évaluation des instructeurs dériveurs dans leur environnement de travail. La logistique pour coordonner les disponibilités des formateurs et des stagiaires, les déplacements en région, les faibles ratios évaluateur et stagiaires résultent en un usage très intensif de nos ressources humaines et des coûts élevés.

Heureusement, tous ces changements sont invisibles pour les stagiaires dans les écoles car outre l'ajout de certains cours au cursus des cours offerts aux participants, les programmes de Voiles Blanche et Bronze qui étaient bien connus du public et jouissant d'une certaine notoriété, ont été conservés.

Ultimement, il sera dorénavant plus facile de s'y retrouver dans le lexique propre aux niveaux de certification puisqu'un instructeur enseignant les Voiles Blanche est un instructeur de Voiles Blanche, un instructeur qui enseigne les Voiles Bronze est un instructeur Voiles Bronze, etc. comparativement aux niveaux d'instructeurs vert, bleu, rouge et orange de l'ancien système.

Problématiques

Au niveau du matériel didactique, un grand travail a été effectué par l'ACY afin de rattraper le retard et traduire dans des délais plus acceptables le matériel disponible en anglais.

Cependant, certains manuels de cours ont vieilli et ne sont plus adéquats. Faute de ressources et parce qu'ils sont parfois peu rentables, l'ACY a décidé de ne pas renouveler systématiquement les manuels offerts au public. A ce chapitre, l'Association provinciale de la Colombie-Britannique a pris les devants et produit plusieurs manuels et cahiers d'exercices pour les participants et des manuels pour les entraîneurs. Nous avons pris une entente avec eux et procédons présentement à la traduction et l'adaptation d'un manuel sur les Voiles Blanche qui remplacera notre livre *Voilà la voile*.

Une des structures d'accueil qui initie les jeunes à la voile opère presque toujours à l'extérieur des programmes de la FVQ : il s'agit des camps de vacances. Sauf dans le cas des camps spécialisés en voile, nous devons cependant admettre l'absence de programmes adaptés aux besoins des intervenants des camps de vacances.

Ceci explique que nous avons présentement un très faible taux de pénétration dans ce marché. Pourtant, les animateurs de camps de vacances initient probablement un nombre important de jeunes à la voile à chaque année. D'avoir un programme de formation des animateurs de camps nous permettrait de développer un meilleur contact avec cette structure d'accueil. Aussi, en offrant les brevets de Voile Blanche I et II à leur clientèle, celle-ci serait alors informée de l'existence de nos programmes et pourrait potentiellement choisir de continuer leur apprentissage de la voile.

Nous avons discuté au cours des deux dernières années de solutions pour pallier à cette situation mais malheureusement, l'énergie demandée par la transition de nos programmes vers le nouveau système de certification des instructeurs et entraîneurs de même que le manque de formateur, nous force à mettre ce projet sur la glace à chaque année.

Au niveau de la participation, la situation diffère d'une région à l'autre. Dans certains cas, les écoles opèrent à pleine capacité et ne sont freinées dans leurs possibilités d'expansion que par le manque de main d'œuvre qualifiée. Pour d'autres, le nombre d'instructeurs est suffisant mais ce sont les participants qui manquent à l'appel. Ce fait

est cependant plus rare et s'observe uniquement dans certaines régions éloignées des grands centres.

Principalement, c'est le manque d'instructeurs et le manque d'entraîneurs de haut niveau qui retiennent l'attention.

Ce problème qui n'est pas exclusif aux écoles de voile et qui est fondamentalement causé par le renversement de la courbe démographique et le fait que les jeunes travaillent moins que leurs prédécesseurs pendant qu'ils sont aux études, est accentué par les conditions d'emplois souvent peu alléchantes offertes par les écoles. De plus, l'investissement important (en temps et en argent) que le candidat doit faire pour se certifier, la saison d'activité dans les écoles qui est très courte et ne couvrant pas l'ensemble des disponibilités qu'ont les étudiants de CÉGEP et d'université pour travailler pendant leurs vacances estivales vient enrichir cette problématique.

En plus de cette pénurie, les écoles de voile dérivateur doivent composer avec le fait d'une main d'œuvre jeune et sans expérience du milieu du travail. Il est difficile de recruter une main d'œuvre plus âgée étant donné la courte saison et surtout la clientèle desservie (souvent des enfants en camp de jour). L'inexistence de postes sur une base annuelle ne fait qu'exacerber le problème.

Les écoles de voile doivent aussi composer avec un taux de roulement assez élevé étant donné que peu d'instructeurs continuent à enseigner une fois leurs études académiques terminées.

Au niveau de la FVQ nous poursuivons notre programme de développement professionnel (PDP) qui permet aux instructeurs et entraîneurs actifs de renouveler leur certification en peu de temps et à peu de frais.

Autre faiblesse du système actuel, le recrutement se fait seulement parmi les initiés à qui on laisse l'initiative d'aller consulter les offres d'emploi sur le site Internet de la FVQ ou de l'école concernée.

Ce qui sauve les écoles de voile : le mode de vie qu'elles offrent aux instructeurs et la passion pour la voile qui anime la majorité de ces derniers.

Il semble que la meilleure façon de garder les enseignants dans le système une fois qu'ils sont entrés sur le marché du travail à temps plein (dans des domaines autres que la voile) est de les certifier et de les impliquer jusqu'au niveau de formateur avant qu'ils ne terminent leurs études. Ils peuvent alors rester dans le système en travaillant de façon ponctuelle à transmettre leurs connaissances et compétences.

Il existe quelques solutions afin de s'attaquer au manque d'instructeurs dans les écoles. La première, est de créer un système de recrutement interne dans les écoles afin que dès leur préadolescence, l'idée germe dans la tête du participant qu'il pourrait devenir instructeur dans quelques années. Les programmes de « pré moniteur » sont la meilleure façon de créer un transfert entre le statut de client et le rôle d'enseignant d'un participant. Ceci pourrait aussi servir de double rôle en offrant aux jeunes qui ne sont pas intéressés par la régates, une alternative et une stimulation à faire leur niveau de voile Bronze IV après qu'ils aient acquis leur Blanche III ou qu'ils soient sortis du programme Optimist.

De plus, en répartissant l'obtention des préalables sur plusieurs années, l'investissement du candidat sera moindre l'année de ses 16 ans, lorsque viendra le temps de se certifier.

Du côté des écoles, un travail de réflexion doit être fait afin de trouver des solutions pour améliorer les conditions d'emploi des intervenants. Des incitatifs afin de favoriser la rétention et valoriser les instructeurs doivent aussi être mis en place. Le programme de

« Voile à l'école » est une solution accessible afin d'allonger à mai et juin la période d'embauche des instructeurs.

Au niveau de la formation des instructeurs et entraîneurs, certaines difficultés sont nouvellement apparues et sont liées à l'implantation du nouveau programme de certification des entraîneurs (PNCE) :

- Usage intensif des ressources (formateurs et écoles de voile).
- Grand territoire à couvrir vs masse critique.
- Nombre accru de programmes offert avec le même nombre de ressources et le même bassin de clientèle (résultat; dilue la demande et éparpille la masse critique).
- Manque de connaissances des dirigeants de clubs / écoles quant aux programmes de formation d'enseignants et aux exigences de ces programmes.

A ce titre, les dirigeants des clubs et écoles de même que les entraîneurs et instructeurs habitués à l'ancien système doivent maintenant se familiariser avec les nouvelles distinctions des statuts obtenu par un candidat et ce qu'implique d'être un instructeur « en formation », « formé » ou « certifié ».

D'autre part, il existe actuellement des trous dans la structure du nouveau programme (pas encore de programme pour former les entraîneurs enseignant la Voile Argent) et ces incohérences entre l'offre de l'ACY et les critères à remplir pour rencontrer les exigences du MELS quant à l'obtention de certaines subventions nous pénalisent.

Un des créneaux fournis par Coach Canada dans le canevas du nouveau système et qui n'a pas été développé par l'ACY est celui des intervenants communautaires. Sans répondre aux besoins de la majorité, ce dernier pourrait permettre de mieux répondre à la grande diversité des réalités d'une province à l'autre et d'une région à l'autre dans une province donnée. Ce programme pourrait même répondre au besoin non comblé des camps de vacances.

Objectifs et Actions

Développer un bassin d'intervenants professionnels qui font la promotion d'une pratique de la voile sécuritaire et exaltante.

- Compléter la transition vers le nouveau programme de formation et d'accréditation des instructeurs dériveurs.
 - S'assurer qu'il répond bien aux besoins des écoles.
- Trouver des solutions pour faciliter la coordination et la réalisation des évaluations des instructeurs et entraîneurs formés tout en minimisant les coûts et en maximisant l'usage des ressources.
- Augmenter rapidement le bassin de formateurs afin de répondre à la demande créée par l'implantation du nouveau programme.
 - Développer de concert avec l'ACY une porte d'entrée pour que d'anciens instructeurs et évaluateurs puissent facilement se mettre à jour et faire des évaluations d'instructeurs formés.
- Maintenir la pression auprès de l'ACY afin que soit développée rapidement les programmes manquants pour compléter l'ensemble des programmes de certification d'entraîneurs.
- Offrir les nouveaux programmes de certification des entraîneurs dès qu'ils seront disponibles.
- Continuer d'informer les dirigeants de clubs et écoles afin qu'ils comprennent bien le nouveau programme de certification des instructeurs et entraîneurs et qu'ils participent de façon active à la formation de leur personnel.

Développer des moyens de recruter et de retenir du personnel compétent dans les écoles et les clubs.

- Maintenir et promouvoir le programme de développement professionnel auprès des instructeurs dériveurs.
- Inciter les écoles à offrir des conditions de travail concurrentielles.
- Vérifier l'intérêt des écoles pour développer un programme provincial de « pré-moniteur » et si le besoin est confirmé, développer un tel programme.
- Développer des outils de promotion visant à recruter les jeunes et les informer quant à la possibilité d'emplois dans les clubs et écoles.
- Faire une campagne de recrutement visant les 14-16 ans.
- Valoriser le rôle d'enseignant et les possibilités d'emploi d'été.
- Développer des incitatifs pour encourager les instructeurs et entraîneurs à rester longtemps impliqués, même après une carrière active.
- Faire une étude afin de mieux connaître la durée de vie d'une carrière d'enseignant dériveur et ou croisière et renouveler l'exercice fait il y a quelques années afin de compiler les salaires et conditions d'emplois offerts par les écoles.

Accroître notre présence dans les camps de vacances.

- Répertorier les camps offrant des activités d'initiation à la voile.
- Évaluer leurs besoins.
- Développer des programmes adaptés à leurs besoins et à leur clientèle.
- Développer un programme de certification des animateurs de camps de vacances afin d'intégrer ceux-ci à la délivrance des programmes de Voiles Blanche I et II.
- Faire de la représentation auprès de l'ACY pour reconnaître ce programme dans le volet « communautaire » du PNCE.

Développer et promouvoir le programme de la « Voile à l'école » afin que plus d'écoles de voile exploitent le créneau du milieu scolaire.

Développer un sentiment d'appartenance à la voile chez les filles et les femmes afin qu'elles restent impliquées.

- Effectuer un sondage pour mieux cerner et contrer les causes de défection.
- Créer des incitatifs afin qu'elles obtiennent de plus haut niveau de certification.

Offrir du matériel didactique de qualité.

- Mettre à jour le matériel désuet.
- Développer des outils didactiques pour les programmes qui n'en n'ont pas.
- Faire les suivis auprès de l'ACY pour qu'ils fassent de même.
- S'assurer que l'ACY continue à investir dans la traduction de matériel.

VOILE CROISIÈRE

État de la situation

Quinze écoles offrent actuellement de la formation en voile croisière. Ensemble, elles regroupent 58 instructeurs certifiés qui forment un total d'environ 1 100 stagiaires par année. De ce nombre, 43% se sont vu décernés un brevet (élémentaire, intermédiaire ou avancé) en 2008.

Une formation...	
Croisière	
Profil des participants	
Âge	16 à 90 ans
Nombre	1 100 stagiaires ¹
% femmes	38%
Durée de la saison	
Juin à septembre	
Types d'embarcation	
Quillards	
Programmes FVQ/ACY	
Initiation à la croisière Croisière élémentaire Croisière intermédiaire Croisière avancée Cours théoriques	
Autres services FVQ	
Formation des instructeurs croisière Représentation gouvernementale Module Gestionnaire d'école Développement de matériel didactique Cours de premiers soins Cours de sauvetage en embarcation Activités de recertification Diffusion d'information	
Structures d'accueil	
Écoles FVQ ACY	
Comités FVQ	
Comité Formation croisière	
Présence sur les Comités de l'ACY	
Représentant sur le comité LTC ²	
Autres organismes / partenaires	
Société de sauvetage Escadrille canadienne de plaisance	

1) Nous estimons que les chiffres réelles sont supérieurs si l'on compare avec les chiffres obtenus avant l'imposition d'une tarification. Ce nombre exclu les participants à des cours théoriques non homologués qui se chiffrent probablement à environ 1200.

2) Désignent les programmes d'apprentissage (LTS = voile dériveur, LTC = voile croisière)

Ces statistiques excluent les formations théoriques dont plusieurs sont dispensées par d'autres organismes tels que la Société de sauvetage et les Escadrilles canadiennes de plaisance.

Participants

La clientèle des écoles croisières se distingue de celle des écoles de voile légère par le groupe d'âge qu'elle représente. En effet, les stagiaires en voile croisière sont majoritairement des adultes.

Programmes

Le programme qui est le plus suivi est celui du brevet de voile croisière élémentaire. Les objectifs de ce cours et de tous les autres cours menant à un brevet ACY sont clairement détaillés dans le Livret de voile croisière de l'ACY.

Bien que le cursus soit le même partout et que pour obtenir le brevet, un stagiaire devra maîtriser les mêmes connaissances et manœuvres où qu'il suive ce cours, le format dans le cadre duquel la matière sera offerte varie beaucoup d'une école à l'autre. Dans certains cas, le cours prendra la forme similaire de celle d'un cours de conduite : le candidat aura plusieurs sessions de quelques heures à l'école de voile où théorie et voile pratique s'alterneront. D'autres écoles offrent des stages embarqués au cours desquels les stagiaires seront à bord du bateau pour cinq, sept ou dix jours et feront une navigation d'un point « A » à un point « B » pendant le stage. Finalement, d'autres écoles offrent une formule de cours privés qui s'adapte aux besoins et à l'horaire des stagiaires.

Dans le cas des brevets intermédiaire et avancé seule la formule de stage embarqué est permise par le cursus du cours.

Un seul cours théorique mène à un brevet de l'ACY. Il s'agit du Brevet de navigation côtière. Parce que les connaissances devant être

maîtrisées sont nombreuses, la majorité des écoles subdivisent la matière en deux cours. Il n'existe pas d'équivalence entre les cours offerts par les écoles homologuées de la FVQ, les Escadrilles de plaisance et la Société de Sauvetage.

Depuis environ un an, aux termes d'une entente avec les Escadrilles de plaisance, la formation d'opérateur restreint maritime fait également partie du programme de l'ACY.

Finalement la formation Départ Éclair (carte de conducteur d'embarcation de plaisance) vient compléter l'offre des programmes de l'ACY et est maintenant obligatoire pour toute personne exploitant une embarcation de plaisance motorisée au Canada.

Nom	Clientèle cible	Format	Intervenants	Structure d'accueil
Les programmes "Formation"				
Croisière				
Initiation à la croisière	Ouvert à tous	Variable, généralement de 4 heures à 2 jours.	Instructeurs élémentaires de voile	Écoles de voile
Croisière élémentaire	16 ans et plus	Deux formats sont disponibles; soit un cours composé de divers blocs d'heures; soit un stage embarqué avec vie à bord d'une durée minimale de 5 jours	Instructeurs élémentaires de voile croisière	Écoles de voile
Croisière intermédiaire	Adultes	Ce cours nécessite la navigation avec vie à bord. Le stage embarqué est d'un minimum de 5 jours	Instructeurs intermédiaires de voile croisière	Écoles de voile
Croisière avancée	Adultes	Stage embarqué de 5 jours	Instructeurs avancés de voile croisière	Écoles de voile
Navigation côtière	Ouvert à tous	Cours d'environ 30 heures	Instructeurs de navigation cotière	Écoles de voile
COR (M)	14 ans et plus	Environ 6 heures + examen	Instructeurs élémentaires	Écoles de voile
Départ-Éclair	Toute personne opérant une embarcation avec moteur (plaisanciers, instructeurs, entraîneurs)	Cours de 3-4 heures et examen ou tel que prescrit par Transports Canada	Instructeurs Départ-Éclair	Écoles et clubs de voile
Cours théoriques	Adultes	Cours en classe	Instructeurs de voile croisière ou spécialistes (mécanique, météo, etc.)	Quelques écoles de voile, Société de sauvetage, Escadrille canadienne de plaisance

Intervenants

Contrairement à la voile dériveur, où les instructeurs et entraîneurs sont formés avant d'être accrédités, la préparation des candidats qui désirent devenir instructeur en voile croisière incombe aux écoles. Le processus d'évaluation menant à l'accréditation se fait en trois étapes pour les candidats désirant enseigner le brevet élémentaire et en deux étapes pour les futurs instructeurs des brevets intermédiaire et avancé :

Instructeur élémentaire

- Écriture d'examens théoriques (trois jours incluant les reprises)
- Atelier pédagogique (deux jours)
- Épreuve embarquée (deux jours)

Instructeur intermédiaire et avancé

- Écriture d'examens théoriques (un jour)
- Épreuve embarquée (trois jours)

En 2009, le processus a mené à la certification de 13 instructeurs de voile croisière : 8 instructeurs élémentaire, 4 instructeurs intermédiaire et un instructeur en navigation côtière. Le faible bassin de candidats oblige à concentrer les activités de certification et les candidats doivent se déplacer parfois sur de grandes distances. Règle générale, l'écriture des examens et l'atelier pédagogique se font à Montréal tandis que le lieu des épreuves embarquées dépend des besoins et des disponibilités des embarcations. En 2009, ils ont eu lieu à Montréal et dans Charlevoix.

Étant donné la faible capacité des bateaux nécessaires pour les stages embarqués, nous devons nous limiter à environ quatre stagiaires par épreuve embarquée élémentaire. Ce qui engendre des coûts importants.

Les programmes "Formation"

Nom	Préalables (se référer aux politiques ACY pour mises à jour et détails)	Programmes pouvant être enseignés (brevets décernés)
Instructeurs Croisière		
Instructeur Croisière élémentaire	Avoir 18 ans, Brevet élémentaire, Brevet navigation côtière, 2 ans expérience en voile, Premiers soins, RCR, Carte d'opérateur d'embarcation de plaisance,	Brevet d'initiation à la croisière et Brevet Élémentaire.
Instructeur Croisière intermédiaire	Avoir 19 ans, Brevet d'instructeur de croisière élémentaire avec 150 heures d'expérience, Brevet Croisière avancé, Certificat VHF	Brevet intermédiaire
Instructeur Croisière avancée	Avoir 20 ans, Brevet d'instructeur de croisière intermédiaire avec 300 heures d'expérience	Brevet avancé
Instructeur Départ-Éclair		Formation Départ-Éclair - carte d'opérateur d'embarcation de plaisance
Instructeur Navigation côtière	Brevet d'instructeur de croisière avancée	Brevet de navigation côtière
Autres Brevets d'instructeur croisière	Voir le Livret de voile croisière	Il existe une série d'autres brevets d'instructeur en voile croisière moins souvent offerts. Vous référer au Livret de Voile croisière pour plus de détails.

Suite à des commentaires recueillis en 2001 lors du dernier exercice de planification stratégique, nous avons développé un programme de développement professionnel afin de faciliter la recertification des instructeurs, augmenter la rétention et reconnaître des avantages à ceux qui supportent le système. Ce programme connaît du succès auprès des instructeurs de voile croisière. Cette clientèle plus âgée qu'en voile dériveur reste plus longtemps dans le système et est moins sensible aux changements de phase de vie que les instructeurs dériveurs qui étant majoritairement des étudiants quittent la profession lorsque leurs études sont terminées et souvent avant le terme de leur recertification. A titre d'exemple, en octobre 2009, une trentaine des 58 instructeurs actifs, soit environ la moitié, se sont déplacés et ont participé aux activités qui leur étaient offertes dans le cadre de notre congrès annuel.

Problématiques

Il y a quelques années, l'ACY a modifié sa politique de prix pour les articles de librairie, ce qui nous a obligé à réduire considérablement les rabais accordés aux écoles. Cette nouvelle structure de prix du matériel de formation ne permet cependant pas aux écoles de faire leurs frais. Nous allons donc tenter de faire des représentations auprès de l'ACY afin qu'elle révise sa politique de prix et en attendant qu'elle le fasse, nous allons prendre les devants et changer notre prix de détail suggéré afin de pouvoir accorder à nos écoles membres le même rabais auquel ont droit les librairies de par la loi.

Cette initiative permettra de reconnaître aux écoles homologuées un avantage supplémentaire d'être membre. L'autre avantage est celui du droit exclusif d'acheter et distribuer du matériel de certification. Nous espérons que ces incitatifs inciteront certaines écoles qui ne respectent pas les critères d'homologation à joindre les rangs. Si ce n'est pas le cas, nous ferons un rappel de ces règles aux écoles fautives et leur refuserons leur renouvellement d'homologation si elles refusent de s'y conformer.

En voile croisière aussi, l'offre de matériel didactique provenant de l'ACY est incomplète. Pour combler ce manque, nous avons publié en 2008 un livre sur la voile croisière intermédiaire et les membres du comité formation Croisière travaillent à la rédaction d'un manuel pour accompagner le brevet avancé. Un des membres de ce comité a aussi écrit un autre livre sur la Navigation côtière pour les mêmes raisons.

En terme de cours théoriques, la Société de Sauvetage et les Escadrilles canadiennes de plaisance offrent chacun un éventail de cours. L'entente tacite entre les trois organismes a toujours été de respecter le créneau de chacun et le seul cours théorique développé par l'ACY et offert par les écoles homologuées et reconnu par la FVQ est celui menant au brevet de navigation côtière.

Afin d'aider les participants à s'y retrouver dans l'offre de cours et d'encourager le croisement entre la participation à des cours théoriques et des cours pratiques, nous comptons développer des diplômes qui sans remettre d'équivalences, viseront à reconnaître l'ensemble des cours suivis par un plaisancier et de les situés dans un cheminement visant l'obtention de compétences dans un environnement de navigation donné (lac, fleuve, océan).

Au cours des dernières années, le processus d'accréditation des instructeurs en voile croisière présentait des lacunes qui faisaient en sorte que certains candidats se présentaient au processus d'accréditation des instructeurs très mal préparés. Le processus avait perdu de sa crédibilité. Depuis un an, nous avons remédié à la situation en établissant un processus de présélection qui permet dès l'entrée d'éliminer des candidats qui ne sont pas suffisamment préparés.

Une des faiblesses notées chez les nouveaux candidats est au niveau de la pédagogie. Les candidats instructeurs croisières sont souvent de bons techniciens mais ont de la difficulté à franchir le pas entre faire des manœuvres et enseigner à d'autres comment les faire. La solution avancée par le comité formation Croisière est de créer un canevas des compétences lié à la bonne préparation d'un futur instructeur et ce canevas sera distribué à toutes les écoles.

Le calendrier actuel d'accréditation des instructeurs croisière est mal adapté aux candidats potentiels qui sont dans le sud l'hiver. Pour régler ce problème nous allons ouvrir dès 2010 une session d'écriture d'examens d'automne pour les cas d'exception.

Comme c'est le cas en voile dériveur, la professionnalisation du métier d'instructeur est difficile étant donné la courte saison d'opération. Il existe cependant des opportunités de créer des postes annuels soit en combinant l'offre des cours pratiques avec l'offre de cours théoriques, soit en étendant les opérations à des activités dans le sud l'hiver.

En ce qui concerne les instructeurs et évaluateurs, aucun stage d'accréditation de nouveaux évaluateurs n'a été offert par l'ACY depuis maintenant trois ans. Cette situation est inacceptable et nous comptons maintenir la pression et exiger de l'ACY qu'elle en offre un en français d'ici deux ans.

Au niveau opérationnel, les écoles rencontrent des difficultés à assurer leur flotte de bateaux, surtout lorsqu'ils offrent la possibilité à leur clientèle de louer sans capitaine. Afin d'étudier le problème et de faire des démarches auprès des courtiers d'assurances, un sous comité a été créé. Celui-ci étudiera la possibilité de faire un regroupement des écoles afin d'obtenir une couverture pour tout le groupe.

Depuis plusieurs années, le spectre de la loi sur la marine marchande, qui par la modification apportée à son règlement sur le transport des passagers pourrait causer la fermeture de toutes les activités s'il n'était pas amendé, pèse sur les opérateurs d'écoles. Les représentations que nous avons faites de concert avec de nombreux autres intervenants du milieu du nautisme, semblent porter fruit puisqu'une session de consultation sur le projet de réforme de la réglementation de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada est convoqué et aura lieu prochainement.

Objectifs et actions

Développer des moyens de recruter et de retenir du personnel compétent dans les écoles.

- Maintenir et promouvoir le programme de développement professionnel auprès des instructeurs croisières.

Développer un bassin d'intervenants professionnels qui font la promotion d'une pratique de la voile sécuritaire et exaltante.

- Augmenter la crédibilité du processus d'accréditation des instructeurs croisière en maintenant des standards élevés.
- Fournir un canevas aux écoles croisières afin que leurs candidats instructeurs soient bien préparés.
- Fournir une alternative pour les professionnels de la voile qui sont dans le sud l'hiver afin qu'ils puissent se certifier.
- Faire des démarches auprès de l'ACY afin que soit offert un stage d'accréditation d'instructeurs-évaluateurs en voile croisière en français.

Développer un outil permettant de promouvoir et reconnaître l'ensemble de l'éventail des cours théoriques et pratiques qui sont offerts aux plaisanciers.

- Développer le canevas du programme.
- Rencontrer les représentants de la Société de sauvetage et des Escadrilles de plaisances afin de les impliquer dans le projet.
- Produire le matériel promotionnel.
- Lancer le programme.

Développer un sentiment d'appartenance à la voile chez les filles et les femmes afin qu'elles restent impliquées.

- Effectuer un sondage pour mieux cerner et contrer les causes de défection.
- Créer des incitatifs afin qu'elles obtiennent de plus haut niveau de certification.

Offrir du matériel didactique de qualité.

- Rééditer les manuels récents lorsqu'ils sont en rupture de stock afin de les maintenir à jour.
- Mettre à jour le matériel désuet
- Développer des outils didactiques pour les programmes qui n'en n'ont pas.
- Faire les suivis auprès de l'ACY pour qu'ils fassent de même.

Valoriser notre travail de représentation réalisé auprès des organismes gouvernementaux.

- Suite à la session de consultation sur le projet de réforme de la réglementation de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada qui aura lieu prochainement, transmettre l'information à nos membres afin que tous soient prêts à s'y conformer dès son application.

Développer un sentiment d'appartenance parmi nos nouveaux membres stagiaires afin qu'ils choisissent de devenir membre individuel une fois venu à échéance leur statut de membre stagiaire.

Poursuivre le développement de moyens pour que nos écoles et nos clubs se fassent connaître dans leur région.

S'assurer du maintien d'un standard de qualité (et de sécurité) dans les cours offerts par les clubs et écoles afin de se démarquer parmi la multitude d'autres activités de plein air et de nautisme qui donnent accès aux voies navigables et pour maintenir la crédibilité des organisations des écoles et des clubs auprès du public et des divers organismes gouvernementaux.

En plaisance, notre implication prend un tout autre visage que dans les autres sphères d'activités : notre implication est soit peu visible pour le grand public, soit elle prend la forme d'événements de grande envergure.

État de la situation

Participants

L'univers de la plaisance est très vaste et la majorité des plaisanciers n'a pas de lien direct avec la FVQ. Il n'y a aucune définition en terme d'âge, de sexe, de type d'embarcation pour s'y adonner. Tel que mentionné précédemment, il est difficile d'y rattacher un nombre de participants mais une étude chiffre son ordre de grandeur à 100 000 personnes au Québec.

Un mode de vie...	
Plaisance	
Profil des participants	
Age	4 à 90 ans
Nombre	100 000 pratiquants ¹
Durée de la saison	
Mi-mai à mi-oct.	
Programmes FVQ/ACY	
Types d'embarcation	
Tous	
Programmes FVQ/ACY	
Croisière	
Départ-Eclair	
Retour aux sources (RAS)	
Voile au féminin	
Autres services FVQ	
Représentation gouvernementale	
Diffusion d'information	
Congrès annuel	
Structures d'accueil	
Clubs	
FVQ	
Regroupement de résidents	
Marinas	
Comités FVQ	
Comité organisateur RAS	
Présence sur les Comités de l'ACY	
Représentant sur le CA	
Comité des DG	
Autres organismes / partenaires	
AMQ	
CONAM	
La Barque	

Cependant, sans que l'on puisse exactement les qualifier en terme d'âge, il semble que la génération des jeunes adultes soit très faiblement représentée dans la communauté des plaisanciers.

Programmes

En terme de programmes offerts, seul le cours Départ Éclair, qui mène à l'obtention de la carte d'opérateur d'embarcation de plaisance, fait partie des cours développés par l'ACY.

Il existe aussi un programme de voile au féminin, tant au niveau de l'ACY que de la FVQ et dont le but est de promouvoir la participation des femmes. Les activités qui en découlent sont variées allant de regroupements de plaisancières à l'organisation d'événements pour femmes seulement.

En terme d'événement de grande envergure des dernières années, nous avons organisé pour les plaisanciers des activités qui prennent la forme de navigation en flottille : Des Trois-Rivières aux Sept-Iles (2001); Le goût de l'eau salée (2004); Le Retour aux sources (2008).

Le Retour aux sources (RAS) est sans doute le plus important événement en plaisance depuis Québec 84, il a été la principale activité du secteur croisière et plaisance récréative pour 2007-2008 et a monopolisé un nombre impressionnant de bénévoles et de partenaires.

1) Source : C'est le temps de naviguer !

Analyse rédigée par Maithée Levasseur,
Réseau de veille en tourisme, Chaire de
Tourisme Transat, 2 juin 2008.

Le projet, présenté dans le cadre des fêtes du 400^e de la Ville de Québec, visait à organiser une traversée de l'Atlantique en flottille entre juillet et août 2008. Il a été déclaré et reconnu par la Société du 400^e anniversaire de la ville de Québec comme « événement officiel » des fêtes du 400^e de Québec.

Parallèlement au projet du Retour aux Sources (RAS), les français ont préparé un projet appelé La Grande Traversée de l'Atlantique (GTA) au cours duquel une flottille composée de 48 voiliers et catamarans français a quitté La Rochelle en France le 8 mai pour se diriger jusqu'à Québec en suivant symboliquement la route tracée 400 ans plus tôt par Samuel Champlain. L'implication de la FVQ a débuté à La Rochelle où quelques membres du CA accompagnaient une délégation du 400^e de Québec aux activités et célébrations organisées en marge de la promotion des Fêtes du 400^e et de La Grande Traversée. À cette occasion, les premiers contacts ont été établis avec les marins français afin de s'assurer que les derniers points de logistique et d'accueil seraient réglés avant leur arrivée au Québec. Ces représentations ont également permis de faire la promotion de la voile de plaisance au Québec et de sensibiliser les touristes européens à la possibilité de venir pratiquer ce sport chez nous.

Au début du mois de juin à Gaspé, où se sont d'abord arrêtés les navigateurs français après une traversée qui aura duré entre 30 et 40 jours, les clubs locaux, les municipalités et les associations touristiques se sont monopolisés pour leur offrir un accueil mémorable. Des escales à Sainte-Anne-des-Monts, à Rimouski et à Cap-à-l'Aigle ont été coordonnées et l'arrivée officielle à Québec a été célébrée en grande pompe le 24 juin. Une foule importante s'est alors regroupée sur les quais dans le Vieux Québec pour souligner l'exploit de la flotte française. Afin de s'assurer que la flottille arrive à bon port, une vingtaine de loups de mer bénévoles ayant une solide expérience du fleuve ont été recrutés afin d'assister les capitaines français lors de leur remontée entre Gaspé et Québec. Cette idée des loups de mer aura été pour les équipages français l'occasion d'établir un premier contact avec les québécois et aura permis non seulement de les aider à naviguer le fleuve, mais aussi de mieux leur faire apprécier notre culture. L'équipe de bénévoles de la FVQ a assuré la coordination et le support à toutes les escales entre Gaspé et Québec. À Québec, les voiliers ont été accueillis au Yacht Club de Québec et à la marina du Port de Québec.

Le 6 juillet, 13 équipages québécois ainsi que 12 équipages français (qui faisaient la route inverse) ont pris le départ du Retour aux sources qui devaient les mener pour une première escale à Rivière-aux-Renard, puis à Sao Miguel aux Açores et finalement à La Rochelle en France. L'objectif de composer une flottille d'au moins 25 voiliers a été atteint. Le projet a également généré beaucoup d'intérêt de la part d'une quarantaine d'équipiers souhaitant se joindre à un des équipages pour la traversée. La banque d'équipiers aura permis à une dizaine d'entre eux de joindre les équipages des voiliers participants.

Une première escale à Rivière-aux-Renard se voulait une escale technique afin de régler les derniers détails avant d'entreprendre la traversée. C'est à la fin juillet que les premiers voiliers ont atteint les îles des Açores. Certains d'entre eux ont fait escale dans plusieurs îles mais l'escale officielle était celle prévue à Punta Delgada sur l'île de Sao Miguel. Le personnel des Ports et de l'office du Tourisme des Açores avait prévu un accueil spécial pour les équipages des voiliers du Retour aux Sources : une visite guidée qui aura permis de découvrir quelques uns des secrets de cette île magnifique.

Finalement c'est aux alentours du 17 août à La Rochelle que s'est terminée cette traversée. La nouvelle de l'accueil québécois s'étant rendu en France, les rochelais n'ont pas voulu être en reste et n'ont pas ménagé leurs efforts pour organiser un accueil digne de ce nom. Les navigateurs ont eu droit à un accueil officiel à la Mairie ainsi qu'à des visites guidées de La Rochelle, de Rochefort, de Royan et de Cognac.

Un site Internet spécifique à l'événement a été développé et mis à jour régulièrement depuis maintenant plus de deux ans. Il est toujours en ligne à l'adresse suivante : www.retourauxsources.info. Durant la traversée, les familles et amis des équipages ont pu y suivre la progression de la flottille et lire les « nouvelles du large » provenant des bateaux en mer. Pendant les seuls mois de juillet et août (période de la traversée), le site a reçu plus de 48 000 visiteurs, 56% du Canada, 27% de la France, le reste d'ailleurs. Le site enregistre toujours environ 2000 visites par mois car nous continuons de le mettre à jour régulièrement avec les positions et nouvelles transmises par cinq voiliers qui poursuivent leur voyage.

Plusieurs participants ont manifesté leur intérêt à participer à nouveau à un tel projet de traversée et d'autres encore ont constaté qu'avec la préparation requise, il était possible d'effectuer une traversée de l'Atlantique, le contexte de la flottille offrant un certain niveau de sécurité supplémentaire. Depuis maintenant un an que le projet est terminé, des retombées sont toujours observées : conférences, film, séminaires, ateliers de préparation au voyage et autres.

La réussite du projet ne se matérialise pas seulement par les navigateurs qui ont réussi leur traversée; l'été 2008 a été une vitrine incroyable pour la voile de croisière au Québec et la couverture médiatique du Retour aux Sources et de La Grande Traversée tant en France qu'au Québec a offert une visibilité et une reconnaissance par le public en général de la voile de plaisance et de la croisière. Le succès de l'événement a également grandement contribué à accroître la crédibilité de la FVQ auprès des autres intervenants du milieu qui nous reconnaissent maintenant davantage comme un joueur incontournable. Nous avons ainsi tissé des liens avec des organismes tels le Service hydrographique du Canada, Tourisme Portugal, les Ports des Açores, La mairie de La Rochelle, le Service frontalier du Canada, la Garde côtière et la Garde côtière auxiliaire, le Réseau du capitaine, la CONAM et l'AMQ.

À l'exception de l'organisation de projets tel celui du RAS 2008, la FVQ joue un rôle pratiquement invisible dans la vie des plaisanciers. En effet, la représentation gouvernementale dans des dossiers traitant du droit de naviguer, de dragage, d'accès aux berges et aux niveaux d'eau, interpelle les plaisanciers seulement lorsqu'il y a un problème majeur venant freiner la pratique de leur activité.

Pourtant beaucoup de ressources et d'énergie sont mis dans ces dossiers et nous siégeons sur plusieurs comités permanents et occasionnels :

- Conseil consultatif régional sur la navigation de plaisance, géré par Transports Canada, sécurité des navires : organisme représentatif des divers intervenants du monde aquatique au Québec – pouvant recommander et revendiquer certaines demandes du milieu.
- Conseil consultatif national sur la navigation de plaisance, géré au niveau pancanadien par Transports Canada : organisme représentatif des divers intervenants du monde aquatique au Canada – voit à recommander des actions concrètes émanant des instances régionales.
- Comité permanent sur les impacts du dragage sur le St-Laurent : participant exclusif pour représenter les plaisanciers sur ce comité interdisciplinaire sur toutes les questions de sauvegarde et de navigation durable sur le fleuve et ses estuaires.
- Projet d'élaboration de Stations nautiques au Québec : sous la coordination de l'Association maritime du Québec (AMQ), représenter les clubs et marinas des zones ciblées pour un regroupement fonctionnel des offres de services. Participant regroupant des intervenants distincts selon les régions cibles.

- Tables de concertation ministérielles des ministères et organismes voyant à la sauvegarde des plans d'eau (Environnement, Parc Québec, Parc Canada, etc.) : voir à véhiculer les positions et revendications pertinentes aux clubs et marinas visées par les projets réducteurs de ces organismes.

Problématiques

Vu le succès de la première édition du *Retour aux Sources* et les commentaires de plusieurs personnes qui se montrent intéressées par une traversée en flottille, la FVQ a décidé de reprendre l'événement. Cependant, sans le levier financier et médiatique que représentaient les festivités du 400^e anniversaire de Québec, nous devons élaborer une stratégie solide afin de trouver des sources de financement et générer l'intérêt des médias.

Dans le cadre du projet *Retour aux sources*, nous avons développé notre réseau de partenaires. Cependant, force est de constater qu'il y a méconnaissance de notre part de certains des nombreux intervenants et organismes qui transitent autour du monde du nautisme.

Dans la même veine le *Retour aux sources* nous a permis de recruter de nouveaux membres individuels parmi les plaisanciers qui ne connaissaient pas la nature de nos activités avant cet événement. Il serait judicieux de voir à pénétrer ce marché afin de générer des revenus supplémentaires nous permettant de mieux les servir.

Le partage des plans d'eau par les divers usagers est parfois difficile. Souvent, les difficultés relèvent des méconnaissances de l'un et de l'autre des réalités de son voisin. Par exemple pour un voilier les vagues créées par les embarcations moteurs par petit vent peuvent diminuer la dirigeabilité de l'embarcation.

La mise en place d'un programme de carte de compétence pour les usagers est une belle initiative visant à augmenter la sécurité sur les plans d'eau. Malheureusement le projet a connu quelques ratées lors de son implantation.

Nous déplorons que cette situation soit accentuée par un manque flagrant d'inspecteurs sur les plans d'eau du Québec.

Dans certains dossiers, ce sont les représentants de l'ACY qui sont chargés de nous représenter au niveau national. Or, le transfert d'information entre l'ACY et les fédérations provinciales ne s'est pas toujours fait de façon adéquate au cours des dernières années et nous nous sommes parfois senti obligé d'envoyer nos propres délégués. L'ACY) révisé actuellement son mode de fonctionnement et avec l'embauche d'un nouveau directeur général, nous avons bon espoir que la situation sera corrigée prochainement.

Nous avons réalisé récemment que plusieurs de nos organismes membres réalisent des activités philanthropiques dans l'ombre. Que ce soit par le biais de sorties sur l'eau avec des enfants malades, levées de fonds pour des bonnes causes, journées d'initiation pour jeunes décrocheurs, ces activités se font par l'initiative individuelle et sont rarement médiatisées.

Objectifs et actions

Assurer la présence d'événements d'envergure au Québec.

- Mettre en place un comité organisateur afin de préparer la tenue d'un « Retour aux sources 2 ».
- Réaliser « Retour aux sources 2 » d'ici trois ans.
- Développer des nouveaux événements (« raids » côtiers, « grand tour » à la voile).

Faciliter le contact entre les plaisanciers et autres usagers dans le but d'un partage harmonieux des plans d'eau.

Augmenter le taux de rétention des adolescents et des jeunes adultes.

- Développer un programme « jeunes dans le vent » afin de faire la promotion de la voile pour tenter d'attirer la clientèle des 15-25 ans.

Encourager le développement d'un volet « voile philanthropique » auprès de nos membres et médiatiser les actions réalisées.

Accroître le volume de membres individuels en termes de plaisanciers.

Développer notre réseau de partenaires et mettre en place un statut de membres corporatifs.

- Répertorier les organismes qui s'impliquent dans le domaine de la plaisance et s'en rapprocher.

Développer un sentiment d'appartenance à la voile chez les filles et les femmes afin qu'elles restent impliquées.

- Inciter les structures d'accueil à développer des programmes « Femmes de vent ».

Valoriser notre travail de représentation réalisé auprès des organismes gouvernementaux.

- Effectuer une campagne de sensibilisation auprès des plaisanciers afin de les informer de nos démarches faites en leur nom.

Dans cette section nous traitons des ressources humaines et financières, des aspects administratifs, des activités de promotion et communication de notre organisme.

État de la situation

Comités FVQ	Comités de l'ACY sur lesquels nous siégeons
Comité Élite	Comité du MDLTA
Comité de Régie de course	Comité de Régie de course
Comité de voile adaptée	
Comité Formation dériveur	Président du comité Learn to Sail (LTS)
Comité Formation croisière	Comité Learn to Cruise (LTC)
Comité organisateur RAS	
Comité Circuit du Qc (à dév.)	
Comité promotion (à dév.)	
Conseil d'administration	Conseil d'administration
	Comité des directeurs généraux des associations provinciales

Nous aimerions mettre en lumière que toutes les activités couvertes dans les précédentes pages l'ont été, bon an, mal an, en ne comptant que sur deux et parfois une seule, employées à temps plein et un entraîneur chef (maintenant à temps partiel), comme personnel permanent. Nous faisons appel à des étudiants pour combler les besoins, surtout pendant la période estivale. Heureusement, nous pouvons aussi compter sur des bénévoles et un réseau d'intervenants très impliqués.

Aux tâches liées aux activités des sphères de la pratique sportive traitées précédemment s'ajoutent non seulement les tâches administratives courantes mais aussi les demandes de subventions, documents et suivis qui s'y rattachent (PSDE, PSFSQ, PSES, PSAF, CNMM, PDPS et MDA - il semble ces temps-ci qu'il y ait toujours une étape en cours et qu'il nous faudrait presque un administrateur à temps plein juste pour ces dossiers), les nombreuses réunions de Sports Québec, du Regroupement Loisir Québec, de l'Association des directeurs de fédérations, de l'ACY, de Transport Canada, etc.

Nous avons tenté pendant plusieurs années de combler le poste d'adjoint(e) administratif(ve) avec un budget de moins de 23 000\$/année mais force est de constater que pour le profil recherché, les nombreuses tâches à accomplir et le niveau d'activités au bureau, ce n'était pas suffisant.

Nos ressources actuelles sont utilisées à pleine capacité (et même plus) et afin de développer de nouveaux programmes et d'être en mesure d'offrir plus de services, il nous faut trouver des solutions d'affaires afin de créer des leviers financiers supplémentaires qui permettront d'embaucher les effectifs nécessaires.

C'est avec cet objectif en tête que nous avons créé un fonds de réserve « ressources humaines » qui nous permet au moins d'assurer la pérennité du niveau de support administratif actuel pour quelques années.

La mise en commun des bases de données pour les instructeurs, entraîneurs et officiels de course avec l'ACY nous a grandement facilité la vie et a permis de libérer du temps administratif. Cela a aussi permis de faire beaucoup de rattrapage quant à la gestion des dossiers d'accréditation des instructeurs, des entraîneurs et des officiels. Lorsqu'il y a du retard à ce niveau, c'est maintenant généralement causé par la lenteur de certains formateurs à nous transmettre les documents de certification.

Pour augmenter encore plus l'efficacité de nos ressources humaines, le prochain projet est de mettre à jour notre système de gestion de l'information afin de rendre possible l'automatisation de certaines tâches répétitives. Nous explorons la possibilité de recruter un stagiaire en gestion/programmation informatique afin de réaliser ce projet à moins de trouver un bénévole compétent en la matière et intéressé par ce défi.

Les grands événements, tel le *Retour aux sources*, génèrent un surplus d'activité mais sont aussi une bonne façon de s'allier des ressources humaines supplémentaires (bénévoles ou rémunérées) qui peuvent avoir des retombées positives sur les autres tâches administratives à condition que le budget soit géré de façon très serrée.

Le développement d'un réseau de membres corporatifs est certainement une avenue qui a jusqu'ici été négligée et qui se doit d'être explorée et développée.

Avec la venue de l'Internet, il est d'ailleurs de plus en plus facile de faire un lien non intrusif entre nos membres et ce réseau.

A ce titre, nous travaillons présentement au développement d'un nouveau site Internet pour la FVQ qui permettra de réduire les tâches administratives liées à la gestion de données, notamment en éliminant les duplications (avec nos ressources informatiques actuelles, nous avons parfois à entrer une même information à deux, voir trois endroits différents) et en permettant aux membres l'accès et la mise à jour de leur propre profil.

Présenté aux membres lors de notre congrès annuel, le site permettra aussi de développer plusieurs outils qui aideront nos membres dans la gestion de leurs programmes et créera des liens de communication beaucoup plus efficace entre la Fédération, les clubs et écoles, leurs membres et le public en général.

Pour l'instant, un de nos meilleurs outils de communication avec nos membres est la tenue du congrès annuel. Celui-ci permet un contact direct avec nos membres institutionnels, nos instructeurs et entraîneurs et autres intervenants du milieu. D'ailleurs, la réponse de nos membres à l'invitation qui leur avait été lancée a été exceptionnelle cette année et un nombre record de 140 personnes se sont déplacées. Considérant la taille de notre organisation, c'est énorme! Cela représente une hausse d'environ 100% du taux de participation aux ateliers de l'année dernière (taux qui était à ce moment là aussi en hausse). Toutes les régions du Québec, à l'exception de la Côte-Nord et de l'Abitibi étaient représentées et la majorité de nos membres institutionnels y avaient des représentants.

En terme d'intervenants, les instructeurs en voile croisière sont ceux qui se sont le plus appropriés l'événement pour en faire un lieu d'échange entre écoles croisières car une douzaine sur les quinze écoles étaient présentes avec la moitié de leurs instructeurs actifs.

Très récente, cette rencontre nous a permis de valider et compléter la liste des enjeux et priorités de nos membres avec eux.

Lors de notre dernier exercice de planification stratégique en 2001, les éléments suivants avaient été identifiés parmi nos grandes faiblesses :

1. le manque de comités
2. le manque d'activités organisées par la FVQ
3. la structure mal définie du « membership »
4. les services inappropriés en français de la part de l'ACY
5. les relations difficiles FVQ-ACY

Nous sommes heureux de constater que bien qu'il reste encore un bout de chemin à faire, la vapeur s'est renversée au fil des ans. Les actions en découlant de redéfinir le rôle de la FVQ, de mettre en place des comités techniques et de définir les différentes

catégories de membres ont été accomplies avec succès et plusieurs de ces éléments se classent maintenant dans la colonne des forces plutôt que des faiblesses :

1. Nous comptons sur plusieurs comités dont les membres s'impliquent de façon active et produisent des résultats concrets ;
 - Le comité Élite s'est doté d'une vision, d'une mission et d'objectifs à long terme d'un modèle de développement de l'athlète, de critères de sélection de l'équipe et ils s'assurent, avec l'entraîneur chef, du suivi des plans d'entraînement et de compétition des athlètes.
 - Le comité de Régie de course offre des ateliers de formation des officiels et juges dans l'ensemble des clubs du Québec.
 - Le comité de formation en voile Croisière développe du matériel didactique et des nouveaux programmes, révisé les normes de sécurité, détermine le format du processus d'accréditation des instructeurs, suit de près les actions de leur pendant au niveau canadien et s'assure que les décisions qui y sont prises s'adaptent bien à notre réalité.
 - Le comité formation en voile Dériveur regroupe actuellement les formateurs responsables de la formation et la certification des instructeurs. Ils ont suivi de près les changements imposés par le nouveau programme PNCE et ont élaboré des stratégies pour réussir à l'implanter au Québec en l'adaptant à nos réalités. Il serait souhaitable que ce comité devienne un sous-comité d'un comité plus large qui jouerait le même rôle en voile dériveur que celui joué par les membres du comité formation Croisière.
 - Le comité Voile adaptée est le nouveau venu qui a été créé cette année. Il permet la concertation entre nos activités et celles de l'Association québécoise de voile adaptée (AQVA) et de l'Association québécoise des sports en fauteuil roulant (AQSFR). Déjà, les membres se sont dotés d'une vision, d'une mission et d'objectifs à moyen terme dans le but de mettre en place un modèle de développement de l'athlète en voile paralympique solide.
 - Le comité *Retour aux sources* reprend ses activités et est en mode de recrutement après quelques mois d'inactivité bien mérité. C'est ce comité qui a permis la concrétisation du projet ambitieux qu'était l'organisation d'une traversée océanique en flottille. Grâce à leurs efforts soutenus, des partenaires qui étaient au début très sceptique face au projet, sont devenus des partenaires précieux.
 - En communication et promotion, nous n'avons pas de comité mais notre Vice Présidente Communication et Promotion travaille bénévolement, pratiquement à temps plein, au développement de notre nouveau site Internet.
2. Les sections précédentes illustrent bien le niveau d'activités réalisé et ce dans toutes nos sphères d'activité.
3. Nous avons validé nos définitions des différentes structures de membres, consolidé les politiques propres à chacune et nous travaillons toujours à améliorer les services qui s'y rattachent.
4. A force de pressions, et aussi grâce à l'appui de la représentante de Sport Canada dans ce dossier, le développement systématique d'une version française de tout nouveau matériel ACY est maintenant partie prenante de leur mode opérationnel. Il reste encore quelques lacunes mais la volonté est là. De notre côté, cela nous demande une implication supplémentaire car nous servons de ressources lorsque des problèmes en la matière surgissent ou qu'une relecture d'épreuve est nécessaire.

5. Les relations entre la FVQ et l'ACY sont maintenant saines et ouvertes. Un membre de notre conseil d'administration siège sur le nouvel exécutif de l'ACY et assure la liaison entre les deux organismes au plan politique. Du côté administratif, les directeurs généraux de chacune des associations provinciales se sont regroupés pour former un comité qui se rencontre par téléphone environ six à huit fois par année et face à face deux fois par an, au printemps et à l'automne. Nous avons aussi des bénévoles actifs sur divers comités techniques.

Au niveau de la promotion « grand public », nos principaux outils sont les salons d'exposition et la journée Découverte de la voile. Malheureusement, la voile est un sport très peu médiatisé et seuls les réseaux à vocation « sport amateur » démontrent généralement de l'intérêt.

La revue L'Escale nautique, que reçoivent les membres, est encore un excellent média de communication pour les membres et le grand public. Nous y publions à tous les trois mois, notre bulletin des membres qui est de quatre pages dont une est réservée à un club ou une école afin qu'elle puisse faire étalage de ses activités.

En terme de salon d'exposition, nous avons pour habitude de participer à trois salons dont les vocations et les clientèles sont différentes : le Salon du bateau, qui s'adresse aux adeptes du nautisme, le Salon jeunesse dont la clientèle était principalement les adolescents et le Salon du Grand air, qui rejoignait une clientèle à la recherche d'activités. A l'heure actuelle, nous avons connu une perte de visibilité avec la disparition du Salon jeunesse et du Salon du Grand air. Il existe maintenant un Salon du plein air dont le format est intéressant puisqu'il se passe à l'extérieur mais le timing est mauvais pour nous puisqu'il se tient à la fin mai alors que nos membres et nos ressources bénévoles sont en pleins préparatifs de début de saison.

Nous continuons cependant à être présents au Salon du bateau et des sports nautiques à Montréal où nous faisons la promotion de la voile et des activités de chaque école et club. L'utilisation d'un simulateur de voile grandeur nature prêté par PS2000 demeure un pôle d'attraction pour les visiteurs jeunes ou moins jeunes et est un outil de promotion intéressant. La participation de plusieurs écoles et clubs à l'animation du kiosque par le biais de leurs bénévoles joue un grand rôle dans le succès de nos apparitions publiques. Notre formule de participation coopérative avec les clubs et écoles est sans aucun doute une alternative très intéressante qui nous permet une plus grande visibilité malgré des moyens financiers limités.

La journée porte ouverte « Découverte de la voile » a pour but de faire connaître les clubs et écoles dans la belle province. Malgré des commentaires très positifs de ceux qui y prennent part, force est de noter le niveau de participation mitigée des clubs et écoles. Nous devons nous interroger à savoir ce qui freine l'intérêt des clubs et écoles membres lorsque vient le temps de concrétiser ce projet. S'il fonctionnait à plein, nous serions tentés d'organiser une journée des médias en parallèle à la journée porte ouverte.

Afin de soutenir ces initiatives, il est nécessaire de développer du matériel promotionnel. Dorénavant, vous verrez apparaître notre slogan,

La voile :

Un sport... pour la vie

Un loisir... grisant et accessible

Une formation... qui vous entraîne

Un mode de vie... pour prendre le large

Nous travaillons à la préparation d'outils de communication qui seront mis à la disposition des clubs et écoles membres. Nous espérons que ces outils, de même que le nouveau site Internet sauront répondre à leurs besoins.

Problématiques

L'essoufflement de nos ressources est certes une menace qu'il faut prendre sérieusement. Ce sont souvent les mêmes bénévoles qui mettent régulièrement la main à la pâte.

Le fait qu'une grande partie de nos opérations dépend de l'implication de bénévoles, il est plus difficile d'imposer des échéanciers et de faire pression pour que ceux-ci soient respectés. Nous devons donc vivre avec le fait que certains projets se retrouvent parfois sur les tablettes, en attente de nouvelles ressources ou de la fin d'un des projets en cours.

La nature et le montant de notre financement nous empêchent tout développement à long terme, car impossible d'avoir du personnel cadre qui développe une expertise et un réseau dans un secteur donné (ex : absence d'un directeur technique ou d'un coordonnateur de stage à temps plein).

Malgré cela, nous avons réussi à faire plus avec moins au cours des dernières années et grâce à une gestion très serrée de nos ressources, nos finances sont saines. Nous pouvons donc nous permettre d'aller de l'avant dans des projets qui, nous l'espérons, généreront de nouvelles sources de revenus.

Le financement est le nerf de la guerre. Il est de plus en plus difficile de trouver des sources de financement privé et au niveau des subventions gouvernementales, malgré nos efforts soutenus et la qualité des services que nous offrons, nos réalisations ne sont pas suffisantes lorsque nous nous mesurons aux autres fédérations sportives.

Au niveau des membres individuels, il est difficile de compiler les données que nous devons présenter au Ministère, notamment en ce qui a trait aux membres du réseau de compétition puisque dans la majorité des clubs, c'est le bateau (son propriétaire) qui est membre et non chaque membre de l'équipage.

Nous avons entrepris avec succès un effort de représentation auprès de nos membres institutionnels pour qu'ils déclarent tous leurs membres et nous soumettent leurs noms. Nous commençons à obtenir du succès avec cette démarche qui est toujours en cours.

Nos revenus provenant des membres représentent environ 20% de l'ensemble de nos revenus d'opération (excluant le budget dévoué au développement de l'excellence). Nous aimerions augmenter ces revenus non pas en augmentant le coût de la cotisation mais en encourageant les membres clubs à déclarer tous leurs membres et à des organismes non membres à se joindre à nous.

Nous devons à ce niveau, composer avec des clientèles variées qui n'ont pas toutes les mêmes préoccupations et priorités, même si elles offrent les mêmes programmes. Par exemple, notons la différence entre les clubs qui opèrent des programmes de formation et les écoles de voile qui ne font que de l'enseignement : les clubs supportent parfois des déficits dans les leurs programmes de formation alors que les écoles, majoritairement commerciales, ne peuvent opérer sans faire de profits.

Le secteur communication et promotion est celui où il est sans aucun doute le plus difficile de recruter des bénévoles. Pourtant, plein de projets intéressants pourraient être mis de l'avant et nos besoins sont nombreux. Le développement du nouveau site Internet utilise actuellement toutes nos ressources disponibles.

Objectifs et Actions

Maintenir la recherche de moyens nous permettant d'embaucher une main-d'œuvre qualifiée à la FVQ afin de soutenir et améliorer le niveau de service que nous offrons aux membres.

Maintenir le niveau d'intérêt suscité auprès des membres par la tenue de notre congrès annuel.

Recruter des bénévoles afin d'augmenter notre capacité à offrir des services aux membres.

- Trouver des intervenants avec de bonnes connaissances techniques et des disponibilités pour le comité formation Dériveur.
- Trouver des bénévoles intéressés par le porte folio Communication/Promotion avec des connaissances et des contacts dans ce domaine afin d'entreprendre certains projets.
- Mettre sur pied un comité Circuit du Québec afin d'assurer le développement de la phase 2 de ce programme.

Développer notre réseau de partenaires et mettre en place un statut de membres corporatifs.

- Chercher à développer des partenariats et des liens commerciaux avec certains grands joueurs du milieu nautique (AMQ, CONAM) et acteurs particuliers de l'industrie (détaillants, manufacturiers, marinas publiques).

Améliorer nos outils de travail.

- Développer et mettre en ligne notre nouveau site internet.
- Mettre à jour notre système de gestion de l'information afin de rendre possible l'automatisation de certaines tâches répétitives. Nous explorons la possibilité de recruter un stagiaire en gestion/programmation informatique afin de réaliser ce projet à moins de trouver un bénévole compétent en la matière et intéressé par ce défi.
- Réviser nos règlements généraux.

Assurer la pratique sécuritaire de notre sport.

- Trouver un mode d'évaluation de la sécurité des installations et des équipements.
 - Élaborer un manuel de sécurité pour les clubs.
- Réviser le Règlement de sécurité.
 - Mettre à jour afin d'inclure les nouveaux niveaux d'instructeurs dériveur et le transfert des responsabilités entre la Garde côtière et Transports Canada.
 - Élaborer un plan de diffusion afin d'en faire la promotion.

Accroître les avantages d'être membre afin de devenir un incontournable pour les intervenants, les structures d'accueil et les organismes impliqués dans le développement de la voile au Québec.

- Maintenir et développer les services offerts à nos membres.
- Valoriser et publiciser les initiatives de nos membres.
- Créer une structure de prix pour la librairie et les articles FVQ donnant des bénéfices à nos membres.
- Créer un comité visant à étudier le dossier d'assurance pour les écoles croisières.
- Mesurer le taux de satisfaction des membres afin de le connaître et pouvoir effectuer des ajustements à notre offre de service.

Développer un sentiment d'appartenance à la voile chez les filles et les femmes afin qu'elles restent impliquées.

- S'assurer de soumettre une demande de subvention lors de la prochaine période d'éligibilité.

Soutenir le développement des régions.

- Continuer d'offrir des stages de formation et d'accréditation des instructeurs, entraîneurs et officiels de course lorsque la demande le justifie.
- Conserver la même structure de prix pour les stages en région que dans les grands centres.

Être la principale source d'information pour le public et nos membres en ce qui concerne le développement de la voile au Québec.

- Maintenir la page d'accueil de notre site actuel à jour.
- Développer et mettre en ligne notre nouveau site internet.
- Continuer de publier notre bulletin dans l'Escale nautique quatre fois par an.
 - Maintenir l'offre de la page aux clubs et écoles.
- Conserver un lien de communication direct avec nos membres institutionnels par courriel et leur transmettre régulièrement les nouveautés les concernant.
- Maintenir notre ligne d'information téléphonique qui est la porte d'entrée à notre réseau de clubs et écoles pour plusieurs nouveaux pratiquant.

Développer des outils de promotion pour nos membres institutionnels.

- Finaliser le visuel de notre nouveau slogan.
- Produire des dépliants sur les services offerts, la liste des clubs et écoles, etc.

Valoriser et publiciser les initiatives de nos membres.

- Médiatiser les actions réalisées.

Diffuser notre Plan de développement de la pratique sportive :

- **Le rendre disponible sur Internet dès le 11 novembre.**
- **En faire l'annonce et publier les grandes lignes dans l'Escale nautique.**
- **Envoyer un courriel à tous nos membres institutionnels afin de les inviter à en prendre connaissance.**
- **L'inclure à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de chacun des comités techniques.**

Objectifs et résultats attendus

Le nombre important d'objectifs et d'actions qui ont été répertoriés dans les sections précédentes illustre bien notre volume d'activité et l'étendue de nos champs d'action.

Puisque les objectifs et les actions se recoupent et couvrent souvent plus d'une sphère d'activité, nous les avons ici regroupées par champs d'intervention plutôt que par sphères d'activité. Les membres et les services aux membres de même que le développement de l'excellence sont les deux axes d'intervention prioritaires auxquelles sont rattachées tous les autres champs d'interventions.

Les champs d'interventions identifiés sont :

- Les membres
- Le développement de l'excellence
- Les intervenants
- Les occasions de compétitions
- Le développement régional
- La programmation
- La sécurité dans le sport
- Le matériel didactique
- La représentation gouvernementale
- La promotion et les communications
- Le développement organisationnel

Les membres

Accroître les avantages d'être membre afin de devenir un incontournable pour les intervenants, les structures d'accueil et les organismes impliqués dans le développement de la voile au Québec.

- Maintenir et développer les services offerts à nos membres.
- Valoriser et publiciser les initiatives de nos membres.
 - Encourager le développement d'un volet « voile philanthropique » auprès de nos membres et médiatiser les actions réalisées.
- Créer une structure de prix pour la librairie et les articles FVQ donnant des bénéfices à nos membres.
- Créer un comité visant à étudier le dossier d'assurance pour les écoles croisières.
- Mesurer le taux de satisfaction des membres afin de le connaître et pouvoir effectuer des ajustements à notre offre de service.

Maintenir le niveau d'intérêt suscité auprès des membres par la tenue de notre congrès annuel.

Créer des occasions d'accroître l'accessibilité à la voile comme activité de loisir pour des groupes ciblés telles les personnes âgées, les jeunes adultes, les équipiers.

- Interpeller les clubs et les écoles à ce sujet.

Résultats :

Adhésion de membres institutionnels (FVQ)

Niveau de satisfaction élevé (FVQ)

Mise en place d'une couverture spéciale (Bénévoles)

Maintenir le taux de participation (FVQ)

Mise en place d'un nouveau projet (Clubs/Écoles)

Augmenter le taux de rétention des adolescents et des jeunes adultes.

Mise en place d'un projet (FVQ/Clubs/Écoles)

- Identifier la ou les causes de la défection de ce groupe d'âge.
- Développer des programmes incitatifs pour garder les jeunes adultes en contact avec le milieu de la voile.
- Déterminer vers quel âge certains reviennent et pourquoi.
- Développer un plan pour augmenter le taux de rétention des athlètes sortant des programmes Bronze et Argent.
- Intégrer des catégories pour adultes en Laser, Radial et RSX lors des régates juniors.
- Développer un programme « jeunes dans le vent » afin de faire la promotion de la voile pour tenter d'attirer la clientèle des 15-25 ans.

Minimum une régata par année (FVQ/Clubs)

Développer un sentiment d'appartenance à la voile chez les filles et les femmes afin qu'elles restent impliquées.

Augmentation du taux de participation (Tous)

- Effectuer un sondage pour mieux cerner et contrer les causes de défection.
- Créer des incitatifs afin qu'elles obtiennent de plus haut niveau de certification.
- Inciter les athlètes féminines à devenir officiel de course ou entraîneur.
- Inciter les structures d'accueil à développer des programmes « Femmes de vent ».
- S'assurer de soumettre une demande de subvention lors de la prochaine période d'éligibilité.

Obtention d'une subvention (FVQ)

Développer un sentiment d'appartenance parmi nos nouveaux membres stagiaires afin qu'ils choisissent de devenir membre individuel une fois venu à échéance leur statut de membre stagiaire.

Augmentation du nb. de membres individuels (FVQ)

Accroître le volume de membres individuels en terme de plaisanciers.

Augmentation du nb. de membres individuels (FVQ)

Accroître notre présence dans les camps de vacances.

Augmentation du nb. de camps membres (FVQ)

- Répertorier les camps offrant des activités d'initiation à la voile.
- Évaluer leurs besoins.
- Développer des programmes adaptés à leurs besoins et à leur clientèle.

- Développer un programme de certification des animateurs de camps de vacances afin d'intégrer ceux-ci à la délivrance des programmes de Voiles Blanche I et II.
- Faire de la représentation auprès de l'ACY pour reconnaître ce programme dans le volet « communautaire » du PNCE.

Développer notre réseau de partenaires et mettre en place un statut de membres corporatifs.

Adhésion de membres corporatifs (FVQ)

- Répertorier les organismes qui s'impliquent dans le domaine de la plaisance et du nautisme et s'en rapprocher.

Le développement de l'excellence

Augmenter le niveau de performance des athlètes québécois afin qu'ils s'illustrent sur le plan national et international.

Résultats au niveau national (Comité Élite, Entraîneur)

- Mettre en place un programme d'encadrement qui nous permettra une meilleure performance aux Jeux du Canada 2013.
- Imposer un programme hivernal sérieux aux athlètes de l'équipe du Québec.
- Trouver des moyens d'augmenter la masse de pratiquants de la régate compétitive afin d'augmenter le bassin potentiel d'athlètes de hauts niveaux.
- Créer des occasions de compétition au niveau provincial.
- Augmenter l'offre d'occasion de compétitions pour les athlètes âgés de plus de 18 ans.
 - Intégrer les athlètes de plus de 18 ans au Circuit du Québec.

Obtention de plus d'un podium en 2013 (Comité Élite)

Augmentation du nb. tot. jours sur l'eau (Entraîneur)

Minimum une régate par année (Clubs)

Composer avec et compenser pour le manque à gagner face à la diminution du support financier du MELS.

Implantation d'un programme avec budget balancé

- Maintenir la contribution financière des athlètes de l'Équipe du Québec.
- Étudier la possibilité de faire des levées de fonds.
- Comblé le poste temps plein d'entraîneur de l'Équipe du Québec.

Trouver des solutions afin de pallier aux difficultés logistiques et aux coûts élevés de transporter les bateaux lors des programmes d'hiver et lors de régates éloignées.

- Regrouper les occasions d'entraînement en hiver.
- Analyser les opportunités de location d'embarcation sur place.

- Harmoniser les rapports entre les athlètes, l'entraîneur chef et le comité Élite.
- Améliorer la communication entre les athlètes, l'entraîneur et le comité Élite.
- Améliorer, tant au niveau des athlètes que de celui de l'entraîneur, la disponibilité d'un échéancier longtemps à l'avance et son respect quant à la planification des activités de l'Équipe.
- Augmenter le niveau d'implication des clubs quant au développement d'athlètes de haut niveau.
- Faire un canevas pour aider à la mise en place de programmes de compétition comprenant une liste du matériel nécessaire, un exemple de programmation annuel et un budget type.
- Aider les clubs à trouver des moyens pour financer les coûts élevés rattachés à un programme annuel.
- Informer les parents et entraîneurs afin qu'ils prennent des décisions éclairées quand vient le temps d'établir la programmation d'une équipe de compétition.

Nb. de programmes disponibles (Clubs)

Maintenir les programmes d'équipe de compétition existants et augmenter leur nombre.

Nb. de programmes disponibles (Clubs)

- Sensibiliser les clubs à l'importance de se bâtir une relève.
- Développer un plan pour augmenter le taux de rétention des athlètes sortant des programmes Optimist et les rediriger vers les programmes Bronze et Argent.
- Faire des campagnes de recrutement auprès des jeunes qui participent aux programmes récréatifs.

Les intervenants

Développer un bassin d'intervenants professionnels qui font la promotion d'une pratique de la voile sécuritaire et exaltante.

Augmentation du nombre d'intervenants (FVQ/Formateurs)

Voile Dériveur

- Compléter la transition vers le nouveau programme de formation et d'accréditation des instructeurs dériveurs.
 - S'assurer qu'il répond bien aux besoins des écoles.
- Trouver des solutions pour faciliter la coordination et la réalisation des évaluations des instructeurs et entraîneurs formés tout en minimisant les coûts et en maximisant l'usage des ressources.

- Augmenter rapidement le bassin de formateurs afin de répondre à la demande créée par l'implantation du nouveau programme.

Nb. de formateurs actifs (FVQ/ACY)

- Développer de concert avec l'ACY une porte d'entrée pour que d'anciens instructeurs et évaluateurs puissent facilement se mettre à jour et faire des évaluations d'instructeurs formés.

- Comblent le manque du programme actuel et continuer d'offrir des solutions de rechanges en attendant le nouveau programme de formation des entraîneurs « Argent » et « Or ».

Existence des programmes (ACY/FVQ)

- Maintenir la pression auprès de l'ACY afin que soit développée rapidement les programmes manquants pour compléter l'ensemble des programmes de certification d'entraîneurs.

- Faire des suivis auprès de l'ACY pour que les programmes nécessaires à l'accréditation des entraîneurs de haute performance soient mis en place rapidement.

- Offrir les nouveaux programmes de certification des entraîneurs dès qu'ils seront disponibles.

- Former et certifier des entraîneurs niveau 3.

Nb. d'entraîneurs niveau 3 actifs (FVQ/Clubs/Entraîneurs)

- Redynamiser le programme de partenariat Club-FVQ visant l'embauche d'entraîneurs niveau 3.

Nb. de programmes (FVQ/Clubs)

- Développer un programme pour encadrer le développement professionnel des entraîneurs niveau 2 « Argent » (lorsque le programme PNCE sera prêt).

- Développer un programme facilitant le transfert des athlètes de haut niveau vers le rôle d'entraîneur à la fin de leur carrière d'athlète et ce, sans créer une défection des athlètes face à leur programme de compétition.

- Continuer d'informer les dirigeants de clubs et écoles afin qu'ils comprennent bien le nouveau programme de certification des instructeurs et entraîneurs et qu'ils participent de façon active à la formation de leur personnel.

Niveau de compréhension du programme (FVQ)

Voile Croisière

Meilleure préparation des candidats (Écoles)

- Augmenter la crédibilité du processus d'accréditation des instructeurs croisière en maintenant des standards élevés.

- Fournir un canevas aux écoles croisières afin que leurs candidats instructeurs soient bien préparés.

- Fournir une alternative pour les professionnels de la voile qui sont dans le sud l'hiver afin qu'ils puissent se certifier.

- Faire des démarches auprès de l'ACY afin que soit offert un stage d'accréditation d'instructeurs-évaluateurs en voile croisière en français.

Régie de course

Augmentation du nb. d'officiels (Comité Régie de course)

- Continuer d'offrir des stages de régie de course adaptés aux besoins des régions.
- Étudier la possibilité de développer une structure permettant l'identification de formateurs d'officiels de club en région.
 - Offrir un stage de certification de formateurs d'officiels de club.
- Faire des pressions auprès de l'ACY pour que se tiennent dans un proche avenir des formations de juges et d'officiels de niveau 3 afin de pouvoir renouveler et agrandir notre bassin de formateur en régie de course.

Développer des moyens de recruter et de retenir du personnel compétent dans les écoles et les clubs.

- Maintenir et promouvoir le programme de développement professionnel auprès des instructeurs dériveur et des instructeurs croisière.
- Inciter les écoles à offrir des conditions de travail concurrentielles.
- Vérifier l'intérêt des écoles en voile dériveur pour développer un programme provincial de « pré-moniteur » et si le besoin est confirmé, développer un tel programme.
- Développer des outils de promotion visant à recruter les jeunes et les informer quant à la possibilité d'emplois dans les clubs et écoles.
- Faire une campagne de recrutement visant les 14-16 ans.
- Valoriser le rôle d'enseignant et les possibilités d'emploi d'été.
- Développer des incitatifs pour encourager les instructeurs et entraîneurs à rester longtemps impliqués, même après une carrière active.
- Faire une étude afin de mieux connaître la durée de vie d'une carrière d'enseignant dériveur et ou croisière et renouveler l'exercice fait il y a quelques années afin de compiler les salaires et conditions d'emplois offerts par les écoles.

Taux de participation au programme (FVQ/Écoles)

Les occasions de compétitions

Augmenter les occasions de compétition au niveau provincial.

- Ajouter des tranches au Circuit. Présenter plus de 4 régates/année (Clubs)
- Intégrer des catégories pour adultes en Laser, Radial et RSX lors des régates juniors. Minimum une régata par année (Clubs)
- Initier l'implantation de nouveaux événements telle une régata quillards/dériveurs qui se promènerait au travers du Québec et pourrait avoir lieu aux deux ans.
 - Développer une « Grande fête de la voile ».
- Ajouter des événements de « team racing » et « match racing » au calendrier
- Prolonger la saison de compétition.
- Ajouter des événements au calendrier provincial pour les mois de mai, juin, septembre et octobre.
- Mieux exploiter la diversité permise par la voile en créant des occasions de compétition où sont intégrées des adeptes de la voile adaptée à des régates du calendrier régulier. Minimum une régata par année (Clubs)
 - Promouvoir cette possibilité auprès des clubs.

Donner de nouveaux objectifs au Circuit du Québec.

- Créer un comité se penchant sur les objectifs à atteindre avec le Circuit du Québec. Existence du comité (Bénévoles)
 - Prolongation de la saison.
 - Augmenter les occasions de compétition.
 - Assurer une présence marquée en région.
- Inclure un membre du comité Élite pour des actions concertées.

Convaincre Sports-Québec des biens fondés de conserver l'option du lieu de résidence ou du lieu de pratique sportive dans la réglementation des Jeux du Québec.

- Consulter les autres fédérations qui vivent le même problème. Règlement du dossier (FVO)
- Préparer un dossier étoffé de la problématique.
- Faire des représentations auprès de Sports-Québec.

Assurer la présence d'événements d'envergure au Québec.

- Informer les clubs des rotations lors des appels de candidature pour l'obtention d'événements de niveau national ou international. Obtention de régates nationales (Clubs)

Le développement régional

Soutenir le développement des régions.

Taux de participation aux régates (Clubs/Comité Élite+Circuit)

- Conserver la règle d'avoir deux régates en région dans le calendrier du Circuit.
- Étudier la possibilité de donner plus de points aux athlètes qui participent à ces régates.
- Inclure une catégorie adultes afin d'attirer une plus grande participation.
- Continuer d'offrir des stages de formation et d'accréditation des instructeurs, entraîneurs et officiels de course lorsque la demande le justifie.
- Conserver la même structure de prix pour les stages en région que dans les grands centres.

La programmation

Assurer la présence d'événements d'envergure au Québec.

- Mettre en place un comité organisateur afin de préparer la tenue d'un « Retour aux sources 2 ».
- Réaliser « Retour aux sources 2 » d'ici trois ans.
- Développer des nouveaux événements (« raids » côtiers, « grand tour » à la voile).

Réalisation du projet (FVQ/Comité RAS)

Trouver une solution afin d'assurer le démarrage du programme de Sport Études.

Démarrage du programme (Club/Milieu scolaire)

- Recruter un club prêt à implanter le programme.

Développer et promouvoir le programme de la « Voile à l'école » afin que plus d'écoles de voile exploitent le créneau du milieu scolaire.

Augmentation du nb. de jeunes initiés (Écoles)

Développer un outil permettant de promouvoir et reconnaître l'ensemble de l'éventail des cours théoriques et pratiques qui sont offerts aux plaisanciers.

Lancement du programme (Comité Formation croisière)

- Développer le canevas du programme.
- Rencontrer les représentants de la Société de sauvetage et des Escadrilles de plaisances afin de les impliquer dans le projet.
- Produire le matériel promotionnel.
- Lancer le programme.

S'assurer du maintien d'un standard de qualité (et de sécurité) dans les cours offerts par les clubs et écoles afin de se démarquer parmi la multitude d'autres activités de plein air et de nautisme qui donnent accès aux voies navigables et pour maintenir la crédibilité des organisations des écoles et des clubs auprès du public et des divers organismes gouvernementaux.

La sécurité dans le sport

Assurer la pratique sécuritaire de notre sport.

Meilleure connaissance du règlement par les membres (CA FVQ)

- Trouver un mode d'évaluation de la sécurité des installations et des équipements.
 - Élaborer un manuel de sécurité pour les clubs, si ressources disponibles.
 - Réviser le Règlement de sécurité.
 - Mettre à jour afin d'inclure les nouveaux niveaux d'instructeurs dériveur et le transfert des responsabilités entre la Garde côtière et Transports Canada.
 - Élaborer un plan de diffusion afin d'en faire la promotion.

Faciliter le contact entre les plaisanciers et autres usagers dans le but d'un partage harmonieux des plans d'eau.

Le matériel didactique

Offrir du matériel didactique de qualité.

Publication de matériel (FVQ/Comités Formation)

- Rééditer les manuels récents lorsqu'ils sont en rupture de stock afin de les maintenir à jour.
- Mettre à jour le matériel désuet
- Développer des outils didactiques pour les programmes qui n'en n'ont pas.
- Faire les suivis auprès de l'ACY pour qu'ils fassent de même.
- S'assurer que l'ACY continue à investir dans la traduction de matériel.

La représentation gouvernementale

Valoriser notre travail de représentation réalisé auprès des organismes gouvernementaux.

Meilleure notoriété (Bénévoles)

- Effectuer une campagne de sensibilisation auprès des plaisanciers afin de les informer de nos démarches faites en leur nom.
- Continuer nos représentations gouvernementales afin d'assurer l'universalité de l'accès aux plans d'eau quand le sujet se présente.
- Suite à la session de consultation sur le projet de réforme de la réglementation de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada qui aura lieu prochainement, transmettre l'information à nos membres afin que tous soient prêts à s'y conformer dès son application.

La promotion et les communications

Être la principale source d'information pour le public et nos membres en ce qui concerne le développement de la voile au Québec.

- Maintenir la page d'accueil de notre site actuel à jour. Information à jour (FVQ)
- Développer et mettre en ligne notre nouveau site internet. Inauguration du site (Bénévole)
- Continuer de publier notre bulletin dans l'Escale nautique quatre fois par an.
 - Maintenir l'offre de la page aux clubs et écoles.
- Conserver un lien de communication direct avec nos membres institutionnels par courriel et leur transmettre régulièrement les nouveautés les concernant.
- Maintenir notre ligne d'information téléphonique qui est la porte d'entrée à notre réseau de clubs et écoles pour plusieurs nouveaux pratiquants.

Développer des outils de promotion pour nos membres institutionnels.

- Finaliser le visuel de notre nouveau slogan.
- Produire des dépliants sur les services offerts, la liste des clubs et écoles, etc.

Valoriser et publiciser les initiatives de nos membres.

- médiatiser les actions réalisées.

Le développement organisationnel

Recruter des bénévoles afin d'augmenter notre capacité à offrir des services aux membres.

Augmentation du nombre de comités (Bénévoles)

- Trouver des intervenants avec de bonnes connaissances techniques et des disponibilités pour le comité formation Dériveur.
- Trouver des bénévoles intéressés par le portefeuille Communication/Promotion avec des connaissances et des contacts dans ce domaine afin d'entreprendre certains projets.
- Mettre sur pied un comité Circuit du Québec afin d'assurer le développement de la phase 2 de ce programme.
- Mettre en place un comité organisateur afin de préparer la tenue d'un « Retour aux sources 2 ».

Maintenir la recherche de moyens nous permettant d'embaucher une main-d'œuvre qualifiée à la FVQ afin de soutenir et améliorer le niveau de service que nous offrons aux membres.

Améliorer nos outils de travail.

- Développer et mettre en ligne notre nouveau site internet.
- Mettre à jour notre système de gestion de l'information afin de rendre possible l'automatisation de certaines tâches répétitives. Nous explorons la possibilité de recruter un stagiaire en gestion/programmation informatique afin de réaliser ce projet à moins de trouver un bénévole compétent en la matière et intéressé par ce défi.
- Réviser nos règlements généraux.

Diffuser notre Plan de développement de la pratique sportive :

- Le rendre disponible sur Internet dès le 11 novembre.
- En faire l'annonce et publier les grandes lignes dans l'Escale nautique.
- Envoyer un courriel à tous nos membres institutionnels afin de les inviter à en prendre connaissance.
- L'inclure à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de chacun des comités techniques.

Au ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir.

À la revue l'Escale Nautique.

**Aux hôtes de stages de formation et séminaires,
aux organisateurs d'événements internationaux,
nationaux et provinciaux de compétition.**

**Aux clubs affiliés et à chacun de leurs membres,
aux écoles homologuées, aux entraîneurs, aux instructeurs,
aux membres stagiaires et aux membres individuels,
à tous nos bénévoles,
pour leur soutien au développement de la voile au Québec.**

Version anglaise de ce document disponible sur demande

English version available upon request

Ce Plan de développement est publié par la Fédération de la voile du Québec, dont le siège social est situé au :
4545, avenue Pierre-De Coubertin, C. P. 1000, Succ. M, Montréal, Qc H1V 3R2.

Téléphone : (514) 252-3097, télécopieur : (514) 252-3158, web : www.voile.qc.ca.

Octobre 2009, Dépôts légaux : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.